



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 76

TRIMESTRIEL 10 | 11 | 12 2024



Détail du bâti et ses cloches, journal, © AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

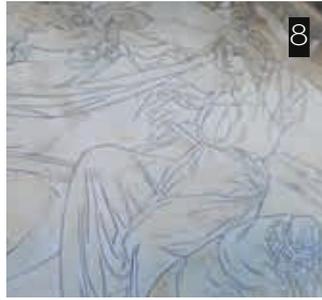
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



Wallonie
patrimoine
AWaP





24

Wallonie
patrimoine
AWaP

**GRAND DÉSTOCKAGE
DE PUBLICATIONS**
de l'Agence wallonne du Patrimoine

Samedi 14 décembre 2024
De 10h à 17h
Namur - Moulins de Beetz, rue Moulin de Meuse, 4

Jusqu'à
-70%

ENTRÉE GRATUITE





Détail du bâti et ses cloches, Tournai. © AWaP

■ UNESCO

- 4 | **Regards** sur la 46^e session du Comité du Patrimoine mondial

■ RESTAURATION

- 6 | Un **nouveau subside** pour les biens pastillés à l'Inventaire régional
7 | Une **formation exceptionnelle** pour sauver des **sgraffites exceptionnels**

■ CLASSEMENT

- 10 | **Spa** : classement, comme monument, du **pavillon de la source du Tonnelet** et de son **bâtiment d'agrément**

■ ARCHÉOLOGIE

- 13 | **Étude archéologique** du bâti préalable aux **travaux de restauration du beffroi** de Tournai
15 | **Découverte** d'un **important site industriel gallo-romain** à Virton

■ FORMATION

- 17 | Des **stages d'été** pour **petits bâtisseurs** : quand le **patrimoine se découvre en s'amusant**
19 | Du Côté du **Master de spécialisation interuniversitaire**
20 | Les prochaines **formations aux métiers du patrimoine** (de novembre 2024 à mars 2025)

■ PUBLICATIONS

- 22 | **Catalogue des activités pédagogiques** 2024-2025
23 | **Cent merveilles de Wallonie.** Le **patrimoine exceptionnel** à l'honneur
25 | **Une partie reste à jouer !** *Le Surréalisme en Belgique dans les collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 26 | **Natrimoine.be**, la vitrine de l'Association des **Amis de l'UNESCO**
27 | L'**inventaire des cheminées en Wallonie** et à **Bruxelles**
28 | Catalogue **Les monnaies de l'hospice Saint-Gilles à Namur. Fouilles 1990 – 1997**
29 | La **Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles** est **réformée** et **renouvelée**

■ ÉVÉNEMENTS

- 32 | **Jedi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine !**
32 | Retour sur l'**exposition** consacrée à l'**architecture du xx^e siècle**
33 | «**Le Patrimoine pour tous**», retour sur les dernières **Journées du Patrimoine**
35 | **Salon Educ** – édition 2024
37 | Journées d'Archéologie en Wallonie 2024 : **L'archéologie préventive de demain. Regards extérieurs à la Wallonie** (27 novembre)
38 | Une **triple exposition** sous le **patronage** du **Parlement de Wallonie.** **Le Saint-Gilles 1724 : Parle-m'en !**

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 39 | Les **sgraffites** de la **Maison du peuple** à **Pâturages** en **restauration !**

REGARDS SUR LA 46^e SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

La session annuelle du Comité du Patrimoine mondial s'est tenue du 16 au 31 juillet derniers à New Delhi (Inde).

En 2020, la réunion n'avait pu avoir lieu en raison des restrictions liées à la pandémie. Pour les mêmes raisons, la session 2021 avait été organisée en ligne avec un ordre du jour reprenant les dossiers qui devaient être examinés en 2020 et 2021. Rappelons que c'est lors de cette réunion un peu particulière que les Grandes villes d'eaux d'Europe, dont Spa, ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. En 2022, c'est le conflit russo-ukrainien qui a perturbé l'organisation de la session qui devait se tenir à Kazan en Fédération de Russie. Une nouvelle double session s'est tenue en septembre 2023 à Riyad (Arabie Saoudite). Il s'agissait de la première session à laquelle la Belgique siégeait en qualité de membre du Comité. Au cours de cette réunion ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, front Ouest, qui concernent seize sites en Wallonie. Cette année 2024, quant à elle, marque le retour à la normale du rythme et des méthodes de travail du Comité.

Un retour à la normale ne signifie cependant pas ennui et monotonie. Notre propos n'est pas de passer en revue de manière systématique les différents points de l'ordre du jour mais bien de mettre en avant, avec une subjectivité assumée, quelques éléments marquants de cette réunion.

La session a été officiellement ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO Audrey Azoulay et par le Premier ministre Narendra Modi, signe de l'importance accordée par l'Inde à l'organisation de ce rendez-vous incontournable du monde du patrimoine.

Alors que l'anglais s'est imposé comme langue prédominante dans les institutions internationales, on a beaucoup parlé français à New Delhi. En effet, à la suite du renouvellement d'une partie des membres du Comité lors de l'Assemblée générale de 2023, plusieurs pays où le français reste important

ont été élus : le Liban, le Sénégal et le Vietnam. Ce renforcement du français est également à mettre en lien avec la désignation de Martin Ouaklani, Conseiller à la Délégation Wallonie-Bruxelles. La Belgique, et singulièrement la Belgique francophone, était donc présente à la tribune pendant l'ensemble de la réunion.

Deux dossiers wallons étaient concernés par la réunion de cette année. D'une part, les Grandes villes d'eaux, dont Spa est une composante, devaient présenter un état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées au moment de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. D'autre part, un point concernait la cathédrale et le beffroi de Tournai et plus spécifiquement des projets aux abords des deux monuments (pont des Trous, Carré Janson et musée des Beaux-Arts).

Au cours de la session, le parc national du Niokolo-Koba au Sénégal a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril sur laquelle il avait été inscrit en 2007, parc national dont la valeur universelle exceptionnelle était menacée par la construction d'un barrage et des faits de braconnage. Une bonne nouvelle pour le Sénégal et pour le patrimoine africain en général.

L'Afrique est un des objectifs généraux de l'UNESCO. C'est également une priorité pour le patrimoine mondial pour lequel se pose la question de la sous-représentation de la « région » Afrique : vingt-huit propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial dont vingt-et-une ont reçu une décision favorable et cinq propositions qui émanaient de pays africains et qui ont intégré la Liste du patrimoine mondial. Autre fait marquant, toutes concernaient des biens culturels. Parmi ces candidatures, deux retiendront l'attention. Il s'agit, d'une part, des sites de mémoire de Nelson Mandela en Afrique du Sud. Ce dossier qui avait été soumis au moratoire sur les sites de mémoire liés à des conflits

Deux dossiers wallons étaient concernés par la réunion de cette année.



Délégation belge au complet, New Delhi (Inde). © AW&P

récents est constitué de quatorze sites à travers le pays qui témoignent de la lutte sud-africaine pour les droits de l'homme, la libération et la réconciliation. D'autre part, la cour royale de Tiébélé au Burkina Faso, ensemble architectural en terre crue dont les origines remontent au XVII^e siècle et qui atteste des savoirs et savoir-faire du peuple Kasena, a fait également l'objet d'une candidature. Ce site avait donné lieu à une coopération entre le Burkina Faso et le Centre de formation des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu» ainsi qu'à la réalisation d'un numéro hors-série des Carnets du Patrimoine.

Un autre moment fort de cette session a été l'inscription en urgence du site du monastère de Saint Hilarion à Gaza en Palestine. Le dossier ayant été introduit tardivement, ICOMOS

n'avait pas eu le temps de se livrer à son analyse approfondie et de préparer une recommandation. Toutefois, le Comité a estimé que la situation nécessitait une décision urgente et a donc inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ce site archéologique situé au carrefour de diverses routes commerciales et qui abrite les vestiges d'un des monastères les plus anciens du Moyen Orient. Conformément aux dispositions des *Orientations pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le site a été inscrit simultanément sur la Liste du patrimoine mondial en péril. C'est la Belgique qui a assuré la préparation et la présentation du dossier, qui a reçu un soutien important des autres membres du Comité.

Enfin, pour terminer, nous évoquerons un coup de cœur pour le dossier français

des Marquises. Les îles ont été inscrites à la fois comme site naturel et comme site culturel : un moment d'émotion pour la délégation belge qui a rappelé les liens qui unissaient le chanteur Jacques Brel avec ces îles et leur population. Une émotion plus vive encore a été ressentie lors de la rencontre avec la maire d'Hiva Oa qui a livré aux représentantes wallonnes quelques anecdotes sur la vie du chanteur lors de son séjour dans son village où il repose maintenant à quelques mètres du peintre Gauguin.

Finalement, ce fut une réunion riche de rencontres et de découvertes.

Ingrid BOXUS et Gislaine DEVILLERS

UN NOUVEAU SUBSIDE POUR LES BIENS PASTILLÉS À L'INVENTAIRE RÉGIONAL

L'Inventaire régional du patrimoine wallon est une initiative essentielle pour la connaissance, la protection, et la gestion du patrimoine local.

Mis à jour en continu par l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), cet inventaire se concentre sur les biens d'importance patrimoniale locale, sélectionnés depuis l'espace public.

Chaque bien inscrit peut être distingué par une pastille, soulignant son importance et la nécessité de sa préservation: pour toute demande de permis d'urbanisme sur un bien pastillé, un avis simple de l'AWaP et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est requis, assurant que

chaque décision contribue à la préservation de ce patrimoine unique.

Comment savoir si un bien est inscrit à l'inventaire et pastillé ?

L'Inventaire régional du patrimoine wallon est accessible en ligne via :

- WalOnMap : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap> (Aménagements du territoire – Plans et Règlements)
- le portail de l'Inventaire : https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/

Depuis le 1^{er} juin 2024, la Wallonie soutient l'entretien et la restauration des biens pastillés en accordant des subventions pour certains travaux. Cette aide financière représente une occasion unique pour les propriétaires de biens pastillés en Wallonie de contribuer à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine commun.

Qui peut introduire une demande ?

Toute personne physique (particulier) ou morale de droit privé ou public (association, administration communale...).

Quels sont les travaux couverts par cette aide ?

Pour bénéficier de cette subvention, les travaux doivent viser la conservation ou la restauration des aspects patrimoniaux du bien. Cela inclut :

- la rénovation de maçonneries extérieures;
- la restauration de menuiseries extérieures;
- la remise en état d'éléments métalliques de valeur patrimoniale;
- la rénovation de tout élément décoratif patrimonial;
- les travaux sur la toiture et sa structure, hors ajout de sous-toiture ou isolation.

Quels sont les montants de la subvention ?

La subvention peut couvrir jusqu'à 75 % du montant des travaux, avec un plafond maximal de 10 000 €. Elle est calculée sur la base des montants HTVA, sauf si la TVA reste à charge du bénéficiaire.

Comment obtenir une aide financière ?

La demande doit être introduite avant la réalisation des travaux et avant toute demande de permis d'urbanisme (si les travaux envisagés le nécessitent) via :

- un formulaire téléchargeable sur le site <https://agencewallonnedupatrimoine.be/formulaires/> ;
- le guichet en ligne de Mon Espace <https://monespace.wallonie.be>

La demande sera analysée par l'AWaP. Si la subvention est accordée, la demande de permis d'urbanisme peut, le cas échéant, être introduite et les travaux peuvent débuter.

Quelles sont les conditions de paiement ?

Le paiement est fait en deux tranches :

- 1^{re} tranche : 50 % du montant dès l'obtention de la subvention,
- 2^e tranche : 50 % du montant à la fin des travaux. Pour «acter» la fin de ces travaux, des pièces justificatives seront demandées (déclaration de créance, factures et/ou pièces justificatives, preuves de paiement) et un contrôle de l'AWaP sera effectué sur place ou sur base de photographies.

Jean-Yves DEFFRASNE

Renseignements

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/inventaire-du-patrimoine>

Depuis le 1^{er} juin 2024, la Wallonie soutient l'entretien et la restauration des biens pastillés en accordant des subventions pour certains travaux.

UNE FORMATION EXCEPTIONNELLE POUR SAUVER DES SGRAFFITES EXCEPTIONNELS

«Ils décorent et individualisent les façades tout en participant à la polychromie tant recherchée dans l'architecture du tournant du XX^e siècle. Souvent discrets, parfois plus présents, les Sgraffites introduisent l'art dans la rue. Si on les associe souvent au patrimoine Art nouveau bruxellois, ils décorent aussi de nombreuses façades dans d'autres villes belges» (Wautelet, 2023).

«Une maison pour le peuple (...) Offrir aux ouvriers un espace à la fois aéré et lumineux, un espace qui se démarque des salons aristocratiques et des cercles bourgeois, un espace qui se veut à la fois confortable et chaleureux, un endroit de détente, de rencontre, de convivialité, mais aussi de culture et d'émancipation; un lieu où l'on peut s'amuser, se divertir, jouer; un lieu où l'on peut se procurer tout ce dont on a besoin pour vivre; un lieu où l'on est entendu, soutenu, encouragé; un endroit qui échappe à la surveillance des patrons ...» (Fonck, 2010).

À la lecture de ces deux descriptions, la nécessité qu'il y avait de sauvegarder les fragiles décors de la remarquable Maison du peuple de Pâturages s'impose d'elle-même. Ce véritable palais pour le peuple, inauguré il y a plus de 120 ans, a bénéficié d'une opération estivale inédite : un chantier-école visant le sauvetage des sgraffites ornant sa façade. Un premier pas pour redonner à cette construction sa splendeur d'antan.

Des sgraffites hors-norme

Les sgraffites de la Maison du peuple de Pâturages sont remarquables à plus d'un titre.

Remarquables par leur taille, avec une superficie de près de 10 m², le sgraffite principal figure parmi les plus grands de Wallonie.



Maison du peuple de Pâturages, Colfontaine. © SPW/AWaP - L. Dehogne

Remarquables par le sujet : «De chaque côté d'un génie déployant un drapeau rouge et brandissant la torche, emblème de la lumière, un laboureur et un mineur, fièrement campés, dressent de rudes silhouettes, évocatrices du labeur. Près d'eux, un vieillard couronné, représentant la richesse et l'autorité, s'affaisse. En lignes nettes, les groupes se détachent sur un fond d'usines et de campagnes, sous l'apothéose du soleil doré de l'avenir.» (Anonyme, 1902).

Cette fresque intitulée *Le triomphe du travail* est une réalisation artistique pérenne témoignant du passé industriel de la région et du rôle essentiel joué par les maisons du peuple au tournant des XIX^e et XX^e siècles. De part et d'autre du tableau central se trouvent deux médaillons, l'un représentant César de Paepe et l'autre Alfred Defuisseaux. La composition est complétée par trois panneaux sur lesquels figurent les mots «Union», «Progrès» et «économie».

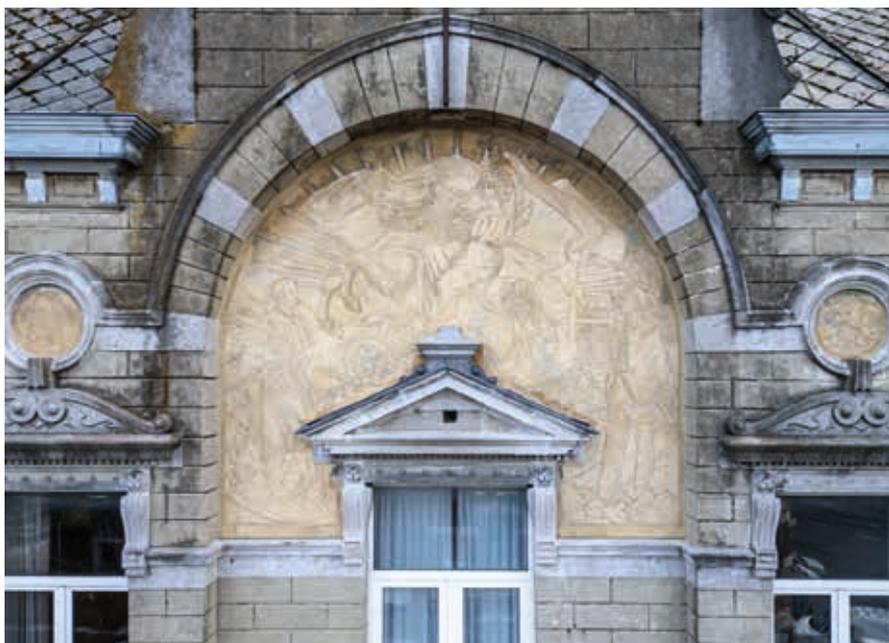
Remarquables par leur état de conservation, après plus d'un siècle à la merci des vents dominants, malgré certaines dégradations significatives, ces sgraffites

ont traversé les années sans dégâts majeurs et ont donc pu être sauvés sans avoir subi de dommages irrémediables. À l'exception des couleurs, il n'y a pas eu

Les sgraffites de la Maison du peuple de Pâturages sont particulièrement remarquables.

de perte d'information et la restauration minutieuse qui a été menée a permis de conserver l'ensemble des traits de la composition initiale.

Enfin, remarquables par l'identité de l'auteur, maître incontesté du sgraffite belge. L'artiste de renommée internationale, Paul Cauchie, figure parmi les grands noms ayant marqué l'Art nouveau en Belgique. Né à Ath en 1875,



Vue globale des sgraffites en fin de chantier, Colfontaine. © SPW/AWaP - L. Dehogne

Le sauvetage
des sgraffites est enfin
devenu réalité.

il est l'auteur de centaines de sgraffites dans tout le pays, le plus célèbre étant sans doute celui qui recouvre la façade de sa maison personnelle à Bruxelles, transformée en musée et considérée comme une des plus belles réalisations Art nouveau du royaume.

Un projet minutieux et de longue haleine

Ce projet est le résultat d'un long partenariat entre l'AWaP, le Centre culturel de Colfontaine et l'administration communale. En 2008, la Maison du peuple de Pâturages est inscrite par le Gouvernement wallon sur la liste des biens menacés, ce qui entraîne la mise en place d'un soutien, par l'AWaP, aux propriétaires successifs (société coopérative puis commune). En 2011, à l'initiative du Centre culturel de Colfontaine, un *crowdfunding* a été organisé pour financer, entre autres, l'étude scientifique et historique détaillée des sgraffites et des travaux à effectuer. Cette étape préalable était indispensable avant de débiter le travail sur le terrain. Parallèlement, un mécénat de compétence était

identifié par Prométhéa qui a intégré dans le projet l'agence d'architecture UNA | GR de Mons. Ce bureau a consacré son mécénat à assurer le suivi des procédures patrimoniales et d'urbanisme. Les acteurs ayant été définis, les réunions de Patrimoine ont permis de déterminer les choix de restauration et d'établir les prescriptions techniques à suivre lors du chantier. Étant donné l'absence d'informations suffisamment complètes sur les teintes d'origine du sgraffite, le choix posé par le comité d'accompagnement des réunions de patrimoine a été de focaliser le travail sur la consolidation et la conservation des sgraffites sans remise en couleur.

Après des années de préparation, c'est au mois de juillet 2024 que s'est déroulée la partie chantier de formation orchestrée par l'AWaP à destination d'un groupe de quatre étudiantes et un étudiant en restauration et conservation d'œuvres d'art à l'École supérieure des arts Saint-Luc à Liège. Grâce à la motivation et l'implication de ces cinq élèves et de leur professeur d'atelier, Benoît Higny, le sauvetage des sgraffites est enfin devenu réalité.



Vue de détail avant et après le chantier, Colfontaine. © AWaP

Après avoir étudié tout au long de l'année les sgraffites ainsi que les techniques de restauration, les participants ont consacré trois semaines de leurs congés estivaux pour se confronter à la réalité du chantier, encadrés par deux restauratrices-formatrices spécialisées dans la restauration des sgraffites et les chantiers participatifs, Camille Meslay et Delphine Gourdon. C'est un travail, d'une ampleur et d'une minutie impressionnantes, de nettoyage, de remplissage des fissures, de consolidation et de restauration, centimètre carré par centimètre carré, qui a été effectué jour après jour par ces amoureux du patrimoine. Ce partage de compétences très spécifiques est essentiel pour assurer la pérennité de ces savoir-faire indispensables à la conservation de notre héritage sur le long terme.

Un week-end festif autour de la restauration des sgraffites s'est déroulé les 21 et 22 septembre en présence de l'Inspectrice générale de l'AWaP,

des représentants communaux, des formatrices, de quelques étudiantes et de la directrice du Centre culturel de Colfontaine. Exposition retraçant les étapes du chantier, animations musicales et atelier d'initiation à la technique du sgraffite ont ravi les nombreux visiteurs.

Inaugurés une nouvelle fois plus de 120 ans après leur première inauguration, les sgraffites de Paul Cauchie à Pâturages peuvent à nouveau défier le temps et, grâce à cette opération, ce sont cinq restaurateurs en devenir qui disposent, aujourd'hui, d'une corde supplémentaire à leur arc pour œuvrer activement à la sauvegarde et à la conservation du patrimoine wallon.

Ingrid BOXUS et Vincent DE ROUBAIX

Bibliographie

FONCK F., Namur, 2010, *Les Maisons du Peuple en Wallonie*. Namur, Institut du Patrimoine wallon.

WAUTELET M., 2023, Les sgraffites de Charleroi, *Natrimoine*, 3, p. 28-31.

BARBIER B. & HÉLAS C., 2017, *Maison du peuple de Pâturages. Étude préalable des sgraffites de Paul Cauchie*.

Anonyme, 8 décembre 1902, Les œuvres socialistes au Borinage, *Le Peuple*, p. 1

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine
«la Paix-Dieu»
Rue Paix-Dieu 1
4540 Amay
+32 (0)479 86 98 26
vincent.deroubaix@awap.be

SPA : CLASSEMENT, COMME MONUMENT, DU PAVILLON DE LA SOURCE DU TONNELET ET DE SON BÂTIMENT D'AGRÉMENT

Depuis 2021, comme rappelé dans le premier article de ce numéro, Spa fait partie de la série transnationale des onze villes reconnues Patrimoine mondial par l'UNESCO, sous le titre «Les Grandes villes d'eaux d'Europe - The Great Spa Towns of Europe». Ces villes se sont développées autour de sources d'eau minérale naturelle qui ont été le catalyseur d'un modèle d'organisation spatiale dédié aux fonctions curatives, thérapeutiques, récréatives et sociales. Ces sources et leurs qualités curatives portent le nom de la ville de Spa à la connaissance du monde entier et en ont assuré la richesse, au moins depuis le milieu du XVI^e siècle.

La source ou fontaine du Tonnelet est citée pour la première fois en 1559 dans le traité médical de Gilbert Fuchs dit Lymborgh, sous le nom de «Frayneuse», «bois de frênes», toponyme qui désigne toujours le domaine voisin de la Fraineuse.

La source du Tonnelet fut mise en exploitation, probablement après la visite d'Andreas Trevisius († après 1627) au tout début du XVII^e siècle. L'appellation «Tonnelet» et son premier aménagement

sont attribués à ce chirurgien italien au service des archiducs Albert et Isabelle.

Elle connaît sa véritable gloire grâce aux avancées en chimie minérale et organique ainsi qu'en médecine curative. La qualité de ses eaux, vantée par des médecins du pays de Liège ou étrangers, surtout anglais, provient de leur charge abondante en acide carbonique et en fer, bénéfique pour lutter contre l'anémie, les maladies cardio-vasculaires et rhumatismales. Une des prescriptions proposées aux curistes, appelés à Spa «bobelins», était de se rendre à pied aux sources pour boire un certain nombre de verres d'eau, en fonction des pathologies. Dans le «Tour des Fontaines», la source du Tonnelet en était la première étape, avant les sources de la Sauvenière, de la Géronstère et de Barisart.

Ce succès est aussi dû à la construction, dans son voisinage, du véritable premier établissement thermal spadois, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est le pharmacien spadois Briart, épris de chimie, qui défendit les vertus curatives des eaux du Tonnelet en balnéothérapie et mit en pratique ses théories en offrant des bains chauds, froids, secs, aromatisés, de vapeur et en plein air. Aujourd'hui encore, les bains carbo-gazeux de l'établissement thermal sont alimentés par les eaux du Tonnelet.

Malheureusement, l'établissement de Briart ne résista pas à la concurrence d'un nouvel établissement de bains construit en 1828, au centre-ville, dans l'ancienne douane. Le pavillon en ruine qui protégeait la source du Tonnelet fut remplacé en 1840, par un petit bâtiment à arcades couvert d'une toiture pyramidale à quatre pans.

L'ensemble architectural actuel, composé d'un pavillon protégeant la fontaine et d'un bâtiment d'agrément

(restaurant), date des années 1880. Il a été édifié à la demande de la Ville de Spa, propriétaire de la fontaine depuis 1752.

Depuis le 18 juin 2024, les bâtiments composant le bien de la «fontaine du Tonnelet» sont classés comme monument, en raison de leurs intérêts historique, architectural, social et culturel et paysager qui satisfont aux critères d'authenticité, d'intégrité, de représentativité et de rareté. Est aussi établie une zone de protection autour du bien (Moniteur belge 08.07.2024).

Intérêt historique

Les bâtiments du Tonnelet répondent aux critères de sélection de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO à savoir «premièrement, témoigner d'un

Depuis le 18 juin 2024, les bâtiments composant le bien de la «fontaine du Tonnelet» sont classés comme monument.



Pavillon de la source, en contre-bas, à gauche, et les trois rotondes du restaurant, Spa. © AWaP

échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création des paysages ; deuxièmement, apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue». Ils font partie de l'ensemble des bâtiments thermaux essentiels à l'essor des villes d'eaux européennes qui se sont spécifiquement développées autour de sources d'eau minérale naturelle.

Ces bâtiments, qui existent dans le double but de protéger le jaillissement des eaux de la source et de procurer aux curistes un certain confort de repos et d'abri voire de convivialité, sont l'expression architecturale d'un patrimoine beaucoup plus large. Celui-ci relève des domaines médical et sociétal, bref, d'une histoire que ce patrimoine sous-tend et qui définit l'identité d'un peuple. L'intérêt porté aux eaux minérales et à leurs qualités curatives par le monde médical, depuis le milieu du XVI^e siècle, a suivi les avancées des recherches notamment en chimie et a déterminé le succès de

la fréquentation des sources et de leur consommation. Les bâtiments du Tonnelet appartiennent dès lors aux sites qui témoignent de l'échange d'idées et d'influences dans le cadre du développement de la médecine, des sciences et du thermalisme.

La source du Tonnelet, les bâtiments qui la protègent et l'environnent font partie intégrante de la longévité de cette histoire assurant *de facto* à la ville de Spa non seulement la renommée sur le plan international mais aussi la valeur universelle exceptionnelle d'appartenir au patrimoine mondial.

Intérêt architectural

Parmi les attributs qui transmettent la valeur universelle exceptionnelle aux villes d'eaux d'Europe figurent les infrastructures qui permettent l'accès à l'eau des sources, notamment les pavillons et les buvettes auxquels appartient l'ensemble architectural de la fontaine du Tonnelet.

Celui-ci est composé d'un bâtiment quadrangulaire. Sur son pignon occidental, est accolé un pavillon octogonal flanqué de trois rotondes. Un peu à l'écart et en contre-bas, se dresse le pavillon abritant

la source. De plan circulaire, il est de même facture que les rotondes voisines.

Au moment de sa construction en 1883, la partie en brique et calcaire était destinée au logement du concierge. L'octogone et les trois rotondes faites de métal et de verre étaient réservés au service de la source qui jaillissait dans le sous-sol de l'une d'elles. En 1887, après le déplacement de la source à son emplacement actuel et la construction de son pavillon, l'octogone et ses trois rotondes sont devenus un café-restaurant offrant boissons et petite restauration.

Par ailleurs, de toutes les stations forestières du «Tour des Fontaines», formées d'un pavillon de source et d'un restaurant, le Tonnelet est, d'un point de vue typologique et stylistique, l'unique témoin datant de l'époque où le thermalisme et son environnement architectural et urbanistique étaient repensés en profondeur au centre de la ville. Dessinés par William Hansen, l'architecte concepteur du nouveau visage urbain de Spa, les bâtiments du Tonnelet répondent à la galerie Léopold II et ses deux pavillons des «Petits Jeux» et «Marie-Henriette». Stylistiquement, ces deux ensembles établissent, dès

lors, un dialogue entre le centre-ville et sa périphérie, dialogue qui témoigne du second Âge d'Or de Spa, dans le deuxième tiers du XIX^e siècle.

Enfin, cet ensemble architectural homogène a gardé, depuis son édification, son intégrité et son authenticité, malgré les restaurations d'entretien et les aménagements entrepris.

Intérêt social et culturel

Complétant le panel des activités sociales proposées au centre-ville (jeux, concerts, bals, théâtre...), se rendre aux sources pour «prendre les eaux» faisait partie intégrante du programme thérapeutique très structuré des curistes. Ce programme associait l'aspect médical, le loisir et la pratique d'un exercice

physique en plein air, dans un environnement naturellement sain. Ainsi, comme en témoignent les récits depuis le XVI^e siècle, faire le «Tour des Fontaines» permettait à la société aisée des bobelins de se rencontrer, d'échanger, d'entretenir des relations mondaines. Associées à l'aspect thérapeutique des cures, ces escapades offraient l'opportunité «de voir et d'être vu».

Pour les locaux, les établissements de sources offraient de l'emploi, notamment aux donneuses d'eaux dont une des plus anciennes représentations se trouve sur une gravure de la fontaine de la Géronstère, datant de 1735.

Aujourd'hui, le «Tour des Fontaines» a disparu des cures modernes. Cependant, la fontaine du Tonnelet dont l'accès est public, continue à diffuser les bienfaits de son eau à celui qui y étanche sa soif, y remplit sa gourde ou s'y approvisionne en bouteilles. Le restaurant bien que plus gastronomique que par le passé, continue, quant à lui, à offrir des moments de partage, de convivialité voire de mondanités. Ainsi, les deux bâtiments perpétuent la fonction pour laquelle ils ont été édifiés à l'origine, dans le dernier quart du XIX^e siècle.



Pavillon de la source, Spa. © AWaP



Intérieur du pavillon protégeant la fontaine. L'eau s'écoule par une borne-fontaine. À l'arrière, vestige de la balustrade d'origine qui entourait l'accès à la source située en sous-sol, Spa. © AWaP

Intérêt paysager

Depuis leur création, les interactions entre les deux bâtiments du Tonnelet et le paysage dans lequel ils s'inscrivent ne sont pas négligeables. Ils repèrent dans le paysage un élément naturel souterrain, les eaux minérales, qui, sans eux, et particulièrement sans le pavillon de source, serait peu visible. En ce sens, les bâtiments du Tonnelet jouent un rôle qui s'apparente à un monument géodésique. Ainsi, cette triple corrélation, entre le geste humain (construction), l'environnement et l'un des éléments fondamentaux de la nature (eau), renforce la qualité d'attribut des bâtiments du Tonnelet qui transmettent à Spa sa valeur universelle exceptionnelle.

Geneviève COURA

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DU BÂTI PRÉALABLE AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DU BEFFROI DE TOURNAI

Inscrit depuis 1999 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le beffroi de Tournai constitue, avec la cathédrale, un des lieux patrimoniaux et touristiques majeurs de la ville.

Il remonterait à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle (1190 ou 1217 selon les auteurs) et serait le plus ancien de Belgique. Sa fonction première, qui était d'abriter la Bancloque et les autres cloches de la ville, lui a valu sa dénomination : le terme « beffroi » s'appliquait à l'origine au bâti de charpente soutenant les cloches dans les tours, civiles ou religieuses. Symbole des libertés communales, il servait aussi de tour de guet, de conservatoire d'une partie des archives de la Ville, de lieu de réunion d'institutions urbaines, mais également de prison du Moyen Âge (1240/41) au XIX^e siècle.

Édifié principalement en calcaire de Tournai sur un plan rectangulaire, il superpose deux parties, renforcées de contreforts d'angle (polygonaux puis circulaires) et couronnées chacune d'une galerie extérieure. Une flèche en ardoise, cantonnée d'échauguettes et piquée d'un dragon, coiffe l'ensemble qui atteint un peu plus de 70 m de hauteur.

L'édifice était fermé au public depuis 2022 afin d'y mener des études préalables visant à comprendre les désordres constatés, notamment l'inquiétant dévers de la flèche et d'importantes infiltrations d'eau dans les maçonneries. C'est dans ce cadre que l'AWaP est intervenue pour apporter son expertise mais aussi pour affiner les connaissances sur l'évolution de cet édifice hors du commun.

Depuis la remarquable étude (1994) menée par notre collègue, Thérèse



Beffroi (et cathédrale), Tournai. © SPW/AWaP - V. Rocher

Van den Noortgaete, précédant la dernière grande campagne de restauration, les méthodes d'investigation archéologiques ont évolué. L'analyse fine des techniques de taille des pierres a notamment permis d'identifier et de circonscrire les grandes phases d'évolution du bâtiment. Les analyses dendrochronologiques et radiocarbone (carbone 14), confiées à l'Institut royal du Patrimoine artistique, ont également livré de précieuses balises chronologiques, ce qui n'avait pas été possible jusqu'ici. Enfin, les nouvelles techniques d'acquisition des données métriques par laserométrie, utilisées par l'auteur de projet, Nicolas Gyomorey (DDGM architectes) ont permis de livrer une riche documentation, support d'une analyse détaillée du bâtiment. La collaboration étroite avec lui mais aussi avec Florian Mariage (Ville de Tournai) et la Faculté LOCI de l'UCLouvain a nourri la réflexion et permis de compléter les enregistrements. Les premiers résultats des recherches et travaux ont

fait l'objet d'une exposition à l'Office de Tourisme de Tournai en avril et mai 2023.

Bien que fortement restauré à l'époque contemporaine (principalement les façades et la partie supérieure de la flèche aux XIX^e et XX^e siècles), la majeure partie du beffroi remonte à l'époque médiévale. L'édifice primitif, dont les maçonneries ne s'élevaient que jusqu'à la première terrasse et étaient ajourées de nombreuses baies gothiques, atteignait une trentaine de mètres de hauteur. Au rez-de-chaussée, la construction était dotée d'une salle voûtée en pierre, originellement ouverte sur au moins trois de ses faces. À la fin du XIII^e siècle (dès 1294 selon les sources écrites), l'édifice est fortement rehaussé pour atteindre sa hauteur actuelle. Les maçonneries sont doublées d'un parement intérieur et des contreforts polygonaux englobent les anciens. La cage d'escalier hors-œuvre permet d'atteindre les niveaux supérieurs et de donner accès aux salles et cellules



Détail du bâti et ses cloches, Tournai. © AWaP

de prisonniers, installées notamment au niveau de l'ancien bâti de cloches. Celui-ci se voit reporté dans la partie supérieure. À la suite d'une tempête qui aurait ébranlé le couronnement en 1367 et d'un incendie probablement provoqué par un détenu en 1391, le beffroi est sinistré. Dès la fin du XIV^e siècle, la plupart des parements intérieurs, des charpentes, voûtes et planchers sont reconstruits à partir du 1^{er} étage; le rez-de-chaussée, protégé par son imposante voûte, est épargné. Ces nouvelles structures sont

bien mieux conservées qu'escompté. Les analyses dendrochronologiques ont confirmé la synchronie des arbres utilisés dans les charpentes du bâti de cloches et de la base de la flèche mais n'ont pu livrer une datation. C'est donc grâce à l'analyse radiocarbone d'un échantillon de la charpente du bâti de cloches qu'une fourchette de datation a été obtenue (1364AD-1399AD), confirmant leur appartenance au projet de reconstruction de la fin du XIV^e siècle. En revanche, les épais planchers des cellules (du moins aux niveaux 3 et 6) ont

pu être dendrodatés mais sont plus jeunes qu'attendu. Ils proviennent de bois abattus entre 1682 et 1702; il s'agit probablement d'une rénovation car les maçonneries destinées à les accueillir sont clairement médiévales (fin XIV^e - début du XV^e siècle).

Les études préalables ont permis de conclure que le dévers de la flèche, qui inquiétait tant les autorités et les citoyens, est ancien et stabilisé. Quant aux importantes infiltrations d'eau, elles sont dues à des percements sauvages du revêtement de sol de la première galerie lors de l'intégration de spots. Le joint vertical continu généré par le chemisage intérieur des façades, mis en œuvre au XIII^e siècle et reconstruit en grande partie dès la fin du XIV^e siècle, a clairement facilité et guidé le parcours de l'eau jusqu'au rez-de-chaussée.

Les travaux urgents ont été réalisés et le beffroi accueille à nouveau les visiteurs depuis le début du mois de juillet.

Caroline BOLLE
et Laurent DELÉHOUZÉE

Bibliographie

VAN DEN NOORTGAETE Th., 1994. *Etude préliminaire à la restauration du Beffroi de Tournai*. Rapport archéologique, rapport inédit, SPW.

MAGGI C. & CRÉMER S., 2024. *Rapport d'analyse scientifique : Recherche dendrochronologique sur le Beffroi de Tournai*, rapport inédit P851. Bruxelles, Institut royal du Patrimoine artistique.

DÉCOUVERTE D'UN IMPORTANT SITE INDUSTRIEL GALLO-ROMAIN À VIRTON



Vue générale des fours de potiers, Virton. © AWaP

Cet été 2024, des terrassements liés à la construction d'un immeuble de vingt-deux appartements ont été pratiqués dans un grand terrain non bâti de la rue du Faubourg d'Arival. Ces travaux ont révélé une occupation gallo-romaine très dense. Une opération d'archéologie préventive a été menée par l'AWaP. Le site a été présenté aux écoles et ouvert lors des Journées du Patrimoine.

L'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard est située sur le territoire communal actuel de la ville de Virton. Dès le XVII^e siècle, le jésuite Alexandre Wiltheim décrit une pierre tombale provenant du vicus de Majerou ou Mageroux dans son ouvrage intitulé *Luxemburgum Romanum*. Plus tard en 1878-1879, lors de la construction de la ligne de chemin de fer, de nombreux objets ont été exhumés. Le XX^e siècle n'a

pas été en reste avec de nombreuses campagnes de fouille qui ont révélé des restes d'habitations, de routes, de thermes...

Le secteur du Faubourg d'Arival est positionné sur le rebord du plateau de Mageroux. Le terrain y est donc en pente. À l'époque antique, une grande carrière a excavé une partie du terrain afin d'en extraire des pierres de grès calcaire destinées à la construction de l'agglomération. Le comblement de la fosse d'extraction contient du matériel datant du I^{er} siècle de notre ère. Deux habitations séparées par un petit chemin ont été construites et occupées aux II^e et III^e siècles. Seules les caves et les latrines disposées à l'arrière de ces constructions ont été touchées par le projet. Le reste des maisons est encore conservé sous la pâture voisine.

Les artisans gallo-romains ont profité de la topographie des lieux pour y installer des fours à chaux et des fours de potiers. Le sol en pente permettait un accès aisé aux parties inférieures des fours dans lesquelles on chargeait le bois. Deux fours à chaux ont été construits en

premier. Le grès calcaire extrait localement a d'abord été utilisé dans les fours comme le prouve la découverte de gros fragments calcinés dans les remblais de la carrière. Par la suite, c'est du calcaire bajocien contenant de grandes quantités de débris de coquillages fossiles qui a été cuit dans les fours. Ce type de pierre produit une chaux de meilleure qualité.

Trois fours de potiers ont ensuite été aménagés sur le comblement d'un des deux fours à chaux. Les fours sont construits au moyen de moellons de pierre et de briques moulées. Les parois étaient enduites de couches d'argile de protection souvent renouvelées. Deux des fours étaient extrêmement bien conservés. Les alandiers, les chambres de chauffe, les soles et une grande partie de l'élévation des laboratoires étaient préservés. De grandes plaques en argile cuite devaient obturer le sommet des fours. Ces dalles sont des matériaux de réemploi, elles proviennent de la destruction d'un hypocauste. Les fours présentent une autre particularité dans leur mode de construction. Il s'agit de l'emploi de gobelets emboîtés



Gobelets utilisés dans la construction de la coupole d'un four, Virton. © AWaP

permettant d'élaborer une superstructure plus légère que celle recourant aux moellons de pierre. Les gobelets en céramique ont été produits spécialement comme matériau de construction, ils n'étaient pas utilisés dans la vie courante. Cette manière de faire a déjà été observée dans certains fours de potiers à Arlon. La céramique produite est caractéristique de la seconde moitié du III^e siècle. Il s'agit essentiellement de vaisselle culinaire. Les vases sont tournés dans une argile contenant de nombreux restes de coquillages fossiles. Jusqu'à présent, aucun atelier produisant ce type de céramique n'avait été mis au jour en Belgique, bien que celle-ci soit abondante dans les sites de consommation tant en milieu urbain que rural. Des gobelets, des cruches, des amphores étaient également produits dans l'officine.

Un fragment d'autel dédié au dieu Mercure a été découvert dans le comblement de destruction d'un four de potier. Seule la partie inférieure du haut-relief a été retrouvée. La sculpture est très fine. On distingue les parties inférieures de deux jambes dont les pieds sont munis de sandales ailées. Le dieu est entouré à sa gauche d'un coq

juché sur une pierre d'autel et à sa droite d'un bélier. La représentation de la divinité est contenue dans une niche évoquant l'architecture d'un temple entouré de colonnes. Il ne reste que la base de la colonne de gauche qui porte la trace de suie laissée par une lampe allumée lors du culte rendu à la divinité. La base de l'autel imite un appareillage de moellons. Le personnage et les animaux sont disposés sur un fond peint en rouge. L'activité potière était accompagnée de pratiques rituelles dont quelques traces ont été découvertes en Gaule dans des contextes particulièrement bien conservés. Le bélier est considéré comme le symbole du feu et Mercure son protecteur. La découverte de cet objet de culte dans son contexte d'utilisation est exceptionnelle et d'autant plus intéressante.

Denis HENROTAY, Marie HORVILLER,
Sylvain FETTER et Olivier COLETTE

Bibliographie

CAHEN-DELHAYE A., CLAUSSE R., GAUTIER A., LALLEMAND J., LAMBERT-HENRICOT C. & MASSART C., 1994. Un quartier artisanal de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard (Virton). SPW (Namur, Études et Documents, série Fouilles, 1).

MERTENS J. & CAHEN-DELHAYE A., 1970. Saint-Mard : fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969). *Le Pays gaulois*, 31, p. 23-194.

MEUNIER N. & HENROTAY D., 2019. Virton/Saint-Mard : recherches préventives dans l'agglomération gallo-romaine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 27, p. 217-219.



Fragment d'autel dédié au dieu Mercure, Virton. © AWaP

DES STAGES D'ÉTÉ POUR PETITS BÂTISSEURS : QUAND LE PATRIMOINE SE DÉCOUVRE EN S'AMUSANT

Le patrimoine wallon, riche de son histoire et de son savoir-faire, ne cesse de nous émerveiller. Mais connaissons-nous réellement les secrets de sa construction, les gestes précis qui ont permis d'ériger ces édifices uniques ?

Les congés scolaires sont l'occasion idéale pour initier les enfants et les jeunes à ces techniques ancestrales grâce à des stages ludiques et captivants. Plus que de simples ateliers, ces expériences immersives leur permettent d'explorer le patrimoine de manière active et concrète.

Loin d'être rébarbatifs, ces stages d'été, placés sous le signe de la découverte et de l'apprentissage, misent sur la pédagogie active et le jeu. Encadrés par des professionnels passionnés, les enfants découvrent les métiers du patrimoine (tailleur de pierre, mosaïste, dinandier, archéologue, conservateur...) à travers des ateliers ludiques et adaptés à leur âge.

Le château de Jehay et le Centre des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu» ont uni leurs forces pour offrir aux enfants âgés de 8 à 12 ans un stage unique placé sous le signe de l'émerveillement *Mon cabinet de curiosités*. Au cours de cette expérience inoubliable, de jeunes explorateurs se sont lancés dans une quête captivante à la recherche d'objets insolites, d'outils et d'instruments anciens liés aux métiers de la construction. Ils ont également eu l'opportunité de découvrir des artefacts intrigants exhumés par des archéologues, ainsi que des matériaux étonnants conservés dans des lieux mystérieux. Les participants ont mis la main à la pâte lors d'ateliers dédiés à la mosaïque et à la dinanderie, où ils ont pu confectionner

eux-mêmes des objets étranges et fascinants. Cet aspect pratique a permis de les initier à des métiers anciens parfois oubliés, éveillant ainsi leur créativité et leur curiosité.

Le stage représente également un défi stimulant pour ces futurs collectionneurs : rassembler, trier et exposer leurs trésors pour créer leur propre cabinet de curiosités. À travers ce processus, ils ont appris à poser des questions essentielles sur le rôle de la conservation, des musées et des centres d'interprétation, tout en s'initiant à la pratique de la recherche en matière de patrimoine. Cette initiative enrichissante participe non seulement à l'éveil des jeunes esprits mais aussi à

Encadrés par des professionnels passionnés, les enfants découvrent les métiers du patrimoine (tailleur de pierre, mosaïste, dinandier, archéologue, conservateur...) à travers des ateliers ludiques et adaptés à leur âge.



Stage d'été au Centre des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu» et au château de Jehay, Amay. © AWaP



Réalisation d'un cadran solaire, stage d'été au Pôle de la Pierre, Soignies.

© AWaP



Réalisation d'un cadran solaire, stage d'été au

Pôle de la Pierre, Soignies. © AWaP

la valorisation des savoir-faire anciens, faisant d'eux de véritables ambassadeurs d'une culture à la fois riche et fascinante. Un événement qui soulève déjà l'enthousiasme pour les éditions futures !

Le stage représente également un défi stimulant pour ces futurs collectionneurs.

À Soignies, ces stages ont été organisés en collaboration étroite avec les Ateliers de l'Escalier, Centre d'Expression et de Créativité (asbl Le Quinquet).

En mars dernier, les jeunes participants ont réalisé un travail collectif artistique, tout en amenant une réflexion sur le passage du temps, la résilience, la transformation d'un patrimoine ainsi que sur le respect des matières. Le projet a utilisé des pierres brutes issues des carrières de petit granit de Soignies, normalement mises au rebut. Elles ont été valorisées précisément pour leurs défauts et travaillées par les enfants (gravure). Ces derniers ont également réalisé de petits fossiles à partir de chaux, de carton pierre (mélange de terre et papier journal) ou encore de déchets de verre et métal.

Lors du stage d'été (fin août), chaque participant a appris à tracer minutieusement

un cadran solaire et a façonné pas moins de quatre modèles différents en utilisant notamment la pierre.

Sensibiliser les jeunes générations au patrimoine dès le plus jeune âge est primordial. En leur permettant de toucher, manipuler et créer, ces stages éveillent leur curiosité, nourrissent leur créativité et développent leur sensibilité à la valeur de notre héritage commun.

Plus qu'un simple loisir estival, c'est un véritable investissement pour l'avenir : en transmettant ces savoir-faire traditionnels, nous contribuons à la préservation de notre patrimoine et peut-être à la formation des artisans de demain.

Stéphanie MARX, Céline RIGA et
Sébastien MAINIL

DU CÔTÉ DU MASTER DE SPÉCIALISATION INTERUNIVERSITAIRE

Cette année 2023-2024 a eu le privilège de proclamer huit étudiants.

Étudiants	Études	Thèmes	Résultats
Binôme: Gaëlle Collard Élodie Palagi	historienne de l'art architecte	Comment évaluer la mise en valeur et l'adaptabilité du bien patrimonial dans la post-reconversion hôtelière ?	Grande Distinction
Joshua El Hachem	architecte, Liban	L'église Saint-Georges à Limbourg en province de Liège	Satisfaction
Wielfred Kengne Dzukam	ingénieur en construction, Cameroun	Analyse archéologique : propositions des solutions de restauration - Cas du bâtiment sis à Huy (15, rue de l'Apleit)	Réussite
Julia Lentz	architecte	Château d'Eyneburg à Hergenrath, commune de La Calamine en province de Liège, le château Eyneburg connu sous le nom d'Emmaburg	Distinction
Rémy Tasiaux	architecte	Le style néo-mosan dans la reconstruction à Namur. Une étude de cas à travers la bibliothèque communale	Grande Distinction
Florien Van Boxem	historien de l'art	Étude archéologique du bâti appliquée à un ensemble urbain sis à Bruxelles (122, rue de Flandre)	Grande Distinction
Manon Vanel	architecte	L'ancien couvent des frères mineurs de Huy, études préalables du monument en vue de sa restauration	Grande Distinction

D'autre part, cette année 2024-2025 accueille dix-huit étudiants en 1^{re} année.

Ce groupe interdisciplinaire présage de belles rencontres autour d'un même objectif de transmission des savoirs et savoir-faire liés à la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Quant aux étudiants en 2^e année, ils sont au nombre de quatorze, dont trois en étalement.

Les deux années de formation emmènent donc trente-deux étudiants sur les différents sites des universités partenaires avec cet objectif de répondre à leur souhait : participer à la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et par conséquent, à l'amélioration de notre cadre de vie dans un esprit de respect de celui-ci et de son adaptabilité aux changements opérés par la société d'aujourd'hui.

Les différentes nationalités présentes sont variées : Algérie, Belgique, Colombie, France et Maroc. Que

l'interdisciplinarité et la diversité s'unissent vers cet objectif commun pour les futurs acteurs du secteur.

Anne-Françoise BARTHÉLEMY



Étudiants de la Promo n°15 sur chantier à la collégiale de Huy. © P.-L. François

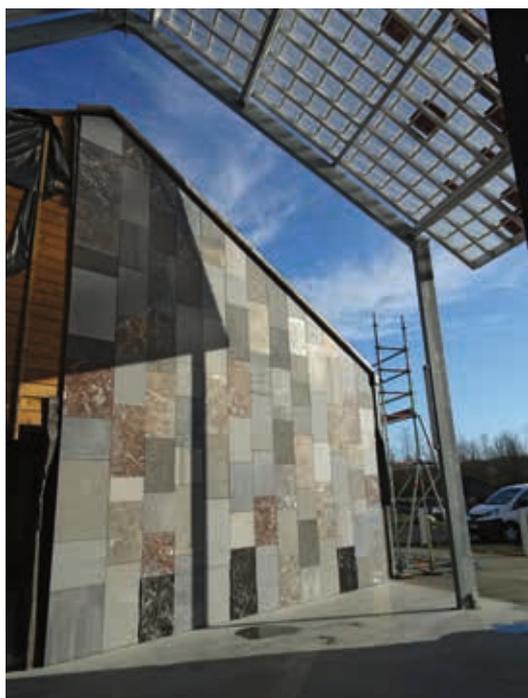
LES PROCHAINES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE (DE NOVEMBRE 2024 À MARS 2025)

Au Centre des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu» à Amay

Intitulé du stage	Date
Peinture en décors - Faux marbre, faux bois	18 au 22 novembre 2024
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	19 au 21 novembre 2024
Exhumation - théorie (2 ^e cycle)	22 novembre 2024
Peinture en décors néogothiques	25 au 28 novembre 2024
Lucarnes (3 ^e cycle)	26 au 29 novembre et 3 au 6 décembre 2024
Législation funéraires et sépultures applicable aux communes	27 novembre 2024
Examen de gestion du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle) et aménagement de cimetières et conception paysagère (2 ^e cycle)	29 novembre 2024
Dorure - les patines (2 ^e cycle)	2 au 6 décembre 2024
Couverture en ardoises - technique de l'ardoise biaise	9 décembre 2024
Couverture en ardoises - arêtiers gironnés	10 décembre 2024
Initiation à la technique du vitrail serti au cuivre (technique Tiffany)	16 au 20 décembre 2024
Ferronnerie d'art - initiation pratique (1 ^{er} cycle)	21 au 23 janvier 2025
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	28 au 30 janvier 2025
Exhumation - théorie (2 ^e cycle)	31 janvier 2025
Menuiseries extérieures - restauration et amélioration des performances de châssis anciens	3 au 5 février et les 10 et 11 février 2025
Chaux - un matériau et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	3 au 6 février et les 10 et 11 février 2025
Législation funéraires et sépultures applicable aux communes (2 ^e cycle)	7 février 2025
Charpente en bois - l'art du trait et le traçage (1 ^{er} cycle)	24 au 28 février 2025
Initiation à la technique du vitrail sertie en cuivre (technique Tiffany)	24 au 28 février 2025
Fer et fonte dans le patrimoine	26 au 28 février 2025
Charpente en bois - les assemblages (1 ^{er} cycle)	10 au 14 mars 2025
Technique du vitrail - la décoration sur verre	17 au 21 mars 2025
Stuc-marbre (1 ^{er} cycle)	24 au 28 mars 2025
Initiation à la maçonnerie en pierres sèches	31 mars au 4 avril 2025

Au Pôle de la Pierre à Soignies

Intitulé du stage	Date
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 ^{er} cycle)	12 au 14 novembre 2024
Dégradation et conservation de la pierre	25 au 27 novembre 2024
Taille et finitions de pierres bleues (1 ^{er} cycle)	2 au 4 décembre et 9 au 11 décembre 2024
Nettoyage de la pierre	9 au 11 décembre 2024
Gravure en lettres sur pierre et dessin typographique	6 au 10 janvier 2025, 13 au 17 janvier 2025
Restauration des marbres	3 au 7 février 2025
Problématique des végétaux déstabilisant les maçonneries anciennes	10 au 13 février 2025
Journée d'information conjointe avec les carrières - l'extraction de la pierre naturelle	20 février 2025
Initiation à la mosaïque contemporaine sur pierre	15 et 22 février, 22 mars, 12 et 19 avril et 7 juin 2024
Atelier taille de pierre	15 et 22 février, 22 mars, 12 et 19 avril et 7 juin 2024
Gravure de lettres sur monuments funéraires et commémoratifs (2 ^e cycle)	17 au 21 février 2024
Journée d'information conjointe avec les carrières - débitage, sciage et façonnage des pierres	20 février 2025
Taille et finitions de pierres bleues (1 ^{er} cycle)	11 au 13 mars et 18 au 20 mars 2025
Théorie spécifique - pierre	26 mars 2025



Préau entre le magasin à clous et les nouveaux ateliers, Pôle de la Pierre, Soignies. © AWaP

Renseignements

Sébastien Mainil
+32 (0)67 41 12 60
sebastien.mainil@awap.be

CATALOGUE DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

2024-2025

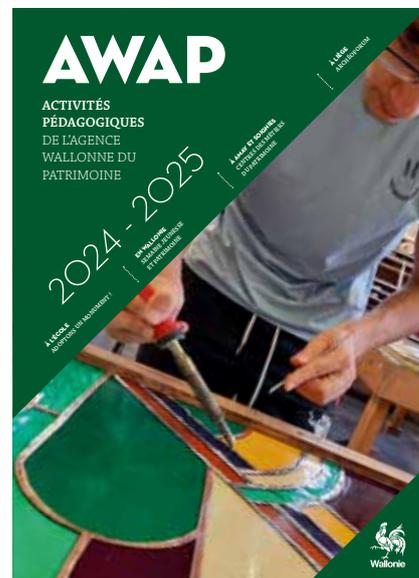
A l'AWaP, la rentrée scolaire va de pair avec la mise à jour du catalogue des activités pédagogiques. Cette année encore, les enseignants y trouveront une offre variée qui n'a qu'une ambition : rendre le patrimoine accessible à tous les élèves.

Mais quels angles d'approche choisir pour capter l'attention d'un maximum d'élèves, susciter leur intérêt et s'inscrire dans les divers programmes scolaires et projets pédagogiques ? C'est en exploitant les multiples facettes du patrimoine que l'AWaP y répond le mieux. Aux enseignants ensuite de cibler ce qui leur permet d'atteindre leurs objectifs : le type de patrimoine (archéologique, religieux, civil, militaire, industriel, funéraire ou plus modeste et populaire...), la période (de la Préhistoire jusqu'à l'Époque contemporaine), ou

encore le mode d'apprentissage (visite et observation de sites patrimoniaux, manipulation, initiation aux savoir-faire des artisans, reproduction de gestes, pratique sur chantier...).

Avec les vingt-et-une activités proposées, l'AWaP a ainsi multiplié les entrées dans la sphère patrimoniale en s'adressant à tout âge et tout type d'enseignement : de l'enseignement maternel au supérieur, avec aussi la formation des professeurs eux-mêmes. Que ce soit dans les trois sites de l'Agence ou directement à l'école ou dans ses environs, les activités pédagogiques permettent à tous d'accéder à cette formidable offre patrimoniale.

La brochure peut être obtenue sur simple demande.



Renseignements

+32 (0)81 23 07 03

publication@awap.be

7

Qu'est-ce que... ?

Qu'est-ce que le patrimoine industriel ?

Pour les 8-12 ans

Le 7^e et nouveau volume de la collection jeunesse **Qu'est-ce que ?** vient de paraître !

Il permettra aux 8-12 ans d'en apprendre plus sur le patrimoine industriel et sur cette branche importante de notre histoire.

Comment l'acquérir ?

Direction de la Promotion de l'AWaP

Tél. +32 (0)81 23 07 03

Email : publication@awap.be

Boutique en ligne : <http://promotion.awap.be>

2,5 €

Version numérique téléchargeable gratuitement via le QR Code



CENT MERVEILLES DE WALLONIE.

LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À L'HONNEUR

Publié pour la première fois en 2007 et réimprimé en 2010, l'ouvrage *Cent merveilles de Wallonie* a été réédité en 2021 et rapidement épuisé. Le patrimoine évoluant sans cesse, une troisième édition était indispensable afin de répondre à la demande des amoureux du patrimoine. L'objectif de cette nouvelle édition reste de présenter au public, dans un livre accessible à tous, cent merveilles de Wallonie.

Cependant, la Wallonie regorge de trésors et de biens patrimoniaux immobiliers d'exception. Dès lors, comment distinguer cent merveilles parmi toutes les autres ? Il a fallu opérer des choix, et choisir, c'est renoncer. Peut-être que certains lecteurs seront attristés ou surpris que des monuments ou sites de leur commune n'apparaissent pas dans cet ouvrage, bien qu'ils soient inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

La photographie est au centre de ce livre. Les clichés de Guy Focant, photographe pendant plus de 30 ans à l'administration régionale du patrimoine, mettent un coup de projecteur sur certains détails parfois plus discrets. Les illustrations sont accompagnées de courtes notices révisées à l'occasion de cette nouvelle édition.

Le photographe et les auteurs de l'AWaP ont uni leur expertise pour établir la liste des cent merveilles. Le choix s'est porté en premier lieu uniquement sur des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont le dernier inscrit en 2023, ainsi que des monuments et sites repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, révisée en 2022. C'est ainsi que deux nouveaux biens ont fait leur apparition par rapport à l'édition précédente. La sélection proposée n'a retenu aucun monument en chantier actuellement ou qui ferait l'objet de travaux dans les mois à venir, afin de les présenter sous leur meilleur jour. Les différents types de patrimoine

(patrimoine archéologique, civil, religieux, naturel...) et leur répartition par province et arrondissement ont été arbitrés. En Wallonie, la majorité des biens classés étant située dans les provinces du Hainaut et de Liège, la liste des cent merveilles a été établie le plus justement entre les différentes provinces. L'aspect photogénique des lieux a également été pris en compte car, si certains sites sont très intéressants, ils ne sont malheureusement pas toujours très esthétiques ou sont dans un état de conservation qui ne les avantage plus guère. Plusieurs sont également difficilement accessibles au public.

Frédéric MARCHESANI

L'ouvrage, disponible dès le début du mois de décembre, sera en vente dans de nombreuses librairies et via les services de l'AWaP au prix de 39 €. Disposant d'une couverture cartonnée et d'une élégante jaquette, il compte 224 pages. Une bien belle idée de cadeau à glisser sous le sapin !



Renseignements - Éditions de l'Agence wallonne du Patrimoine

+32 (0)81 23 07 03

publication@awap.be

Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

À l'AWaP, sur rendez-vous uniquement

Service Diffusion

Rue du Moulin de Meuse 4

5000 Beez

Les publications sont également en vente à

l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10 h à 17 h)

Sous la place Saint-Lambert

4000 Liège

+32(0)4 250 93 70

infoarcheo@awap.be



GRAND DÉSTOCKAGE DE PUBLICATIONS

de l'Agence wallonne du Patrimoine

Samedi 14 décembre 2024

De 10 h à 17 h

Namur - Moulins de Beez, rue Moulin de Meuse, 4

Jusqu'à
-70%

ENTRÉE GRATUITE



INFOS : WWW.AWAP.BE

Editrice responsable : Sophie Deneub. Inspectrice générale I.I.SPW/TLPE-AWAP, rue du Moulin de Meuse, 4, 5000 Namur

UNE PARTIE RESTE À JOUER! LE SURRÉALISME EN BELGIQUE DANS LES COLLECTIONS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Seize, comme les pièces du jeu d'échecs. C'est le nombre de textes consacrés à des personnalités du Surréalisme en Belgique que l'on trouvera ici. Seize, c'est peu, et beaucoup à la fois. En effet, le Surréalisme en Belgique constitue un véritable paradoxe: alors que ce mouvement est sans doute le plus célèbre parmi tous ceux qui ont traversé notre pays, au point d'en être devenu un marqueur d'identité, les surréalistes eux-mêmes restent très peu connus du grand public. À une exception près: René Magritte bien sûr, dont le nom résonne à l'échelle mondiale.

C'est la raison pour laquelle la présente publication a été conçue, à l'occasion du centenaire du Surréalisme. L'objectif de cet ouvrage est de permettre au public le plus large de se familiariser avec les poètes et artistes, femmes et hommes, qui composent ce mouvement et dont les créations figurent dans les collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Car le Surréalisme n'est pas un jeu que l'on mène en solitaire. À la manière des échecs, que plusieurs surréalistes pratiquaient avec assiduité, il est constitué de personnalités diverses, aux talents variés,

travaillant à atteindre un objectif commun. Si les œuvres sont le plus souvent individuelles, le Surréalisme en tant que mouvement est une entreprise fondamentalement collective. Un ensemble de complices qui agissent pour en trouver d'autres: c'est là que réside le sens de leur aventure.

Le centenaire du Surréalisme incite également à faire le point sur ce qui est devenu un héritage. L'article qui conclut cette publication évoque les défis auxquels font face les Archives et Musée de la Littérature, centre d'archives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour préserver les traces du mouvement. Les archives permettent de retrouver les visées profondes du Surréalisme, à l'opposé des images «iconiques», tellement diffusées qu'on en a oublié la signification.

Une partie reste à jouer: le Surréalisme est encore à raconter, pour que ses convictions ne s'éteignent pas, pour que ses images restent en vie, pour que ses mots restent en feu.

Caroline MARCHANT
(Fédération Wallonie-Bruxelles)



GODET M. (coord.), 2024. *Une partie reste à jouer! Le surréalisme en Belgique dans les collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Bruxelles, FWB. 144 p., 25 €.

Renseignements

+32 (0)81 23 07 03

ou +32 (0)81 65 41 54

publication@awap.be

<https://promotion.awap.be>

www.patrimoineculturel.cfwb.be

NATRIMOINE.BE, LA VITRINE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNESCO

L'Association des Amis de l'UNESCO est une ASBL fondée en 1982 pour la promotion et la sauvegarde du patrimoine.

Outre des expositions, conférences, visites guidées et autres animations, elle édite depuis 1990 une revue patrimoniale de sensibilisation à travers des dossiers thématiques sur le patrimoine belge. Pas moins de cent-soixante-neuf numéros de la revue *Les Nouvelles du Patrimoine* ont été édités avant de faire place à la revue *Natrimoine*, contraction de N(ouvelles du P)atrimoine, qui poursuit ce travail de sensibilisation et de valorisation du patrimoine sous toutes ses formes auprès du public.

Grâce à une subvention de l'AWaP, l'association a pu créer et développer le site internet www.natrimoine.be, qui constitue, d'une part, la vitrine de la revue *Natrimoine* en reflétant son univers et son esthétique, et, d'autre part, une base de données de référence unique sur le patrimoine belge via la mise en ligne des articles de la revue *Les Nouvelles du Patrimoine* de 2017 à 2022. Ils sont consultables en ligne, et téléchargeables gratuitement.

Pour parcourir cette base de données hors du commun que sont les archives des *Nouvelles du Patrimoine*, les articles sont identifiables de trois manières: par catégorie, étiquette ou mot-clé. Le but étant de proposer des articles proches de celui dernièrement consulté pour prolonger la découverte de notre riche patrimoine.

Quinze catégories, susceptibles de couvrir un maximum de thématiques tout en étant attrayantes auprès du public: Art nouveau, Art déco, Éclectisme,



Modernisme, Architecture contemporaine, Lieux de culte, Patrimoine industriel, Châteaux, Patrimoine immatériel, Espaces verts, UNESCO, Archéologie, Matrimoine, Insolite et Patrimoine mobilier. Les étiquettes permettent encore d'affiner la recherche, avec le numéro de la revue, les thématiques abordées, le nom de l'auteur, les noms des lieux ou des personnalités évoquées dans l'article.

Des lieux de santé aux lieux de musique en passant par l'architecture moderne, les expositions universelles et la Wallonie insolite, nos archives ont de quoi largement satisfaire toute curiosité !

Christophe MOUZELARD
(Association des Amis de l'UNESCO)

Renseignements
www.natrimoine.be

L'INVENTAIRE DES CHEMINÉES EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Depuis 2022, l'ASBL Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB) inventorie les cheminées encore debout en Wallonie et à Bruxelles. Le but premier de ce recensement s'inscrit dans une démarche de conservation et de protection permettant de déterminer pour chaque cheminée son état de conservation, sa rareté et sa valeur patrimoniale.



Cheminée en pierre et briques des anciennes Carrières Wincqz à Soignies dont le site est reconverti aujourd'hui en Pôle de la Pierre, ce qui lui assure une protection. La grande scierie à laquelle elle est associée date de 1843 et comportait à l'origine une machine à vapeur, d'où la cheminée dont il ne reste que la base carrée faite de briques et de pierres bleues bien sûr.

© V. Vincke



Une des huit cheminées encore debout du site des anciens laminoirs de cuivre des Usines de Moulins à Anhé. Ces cheminées s'élèvent à côté d'autres témoins emblématiques de cette activité industrielle qui fournissait le cuivre des chaudières de locomotives. © V. Vincke

Il s'agit de témoins d'une activité économique toujours en cours ou d'un passé florissant, les cheminées sont souvent les dernières traces d'une histoire industrielle révolue que l'on essaye d'oublier. Après le déclin industriel survenu dans le dernier quart du XX^e siècle, de nombreuses cheminées ont été déconstruites totalement ou partiellement. D'autres subsistent, certaines fonctionnent encore ; des nouvelles ont été construites entre-temps ; d'autres encore sont intégrées dans des projets de réhabilitation. Cependant, beaucoup de cheminées sont à l'état d'abandon et

constituent un patrimoine fragile qu'il faut protéger. D'où l'intérêt de les recenser avant leur disparition.

Le groupe de travail (GT) mis en place par PIWB a déjà recensé un peu plus de sept-cents cheminées et les a encodées dans une base de données partagée permettant à tous les participants du GT d'alimenter l'inventaire. Classée par provinces et communes, cette base de données comprend aussi les données de localisation ainsi que de nombreuses informations relatives à la cheminée elle-même comme la typologie, le contexte

de la cheminée, les matériaux utilisés, la forme de la cheminée : carrée, cylindrique, octogonale, tronconique... ainsi qu'une banque de données photographiques des cheminées toujours en place.

Toutes ces données ont été intégrées au fur et à mesure dans la base de données qui permet aussi d'alimenter l'interface du site Internet consacré «aux totems de l'industrie» et qui est en ligne depuis le 5 mars 2024. Depuis lors, les citoyens peuvent participer au recensement et proposer une nouvelle cheminée ou compléter les informations sur celles qui sont déjà inventoriées. Il s'agit donc d'un vrai projet collaboratif qui fera grandir l'inventaire et permettra de le valoriser, d'ici deux ans, dans une publication et une exposition qui viseront à sensibiliser le public et les politiques à la sauvegarde de quelques totems emblématiques de l'industrie et d'en faire des éléments patrimoniaux à part entière.

Isabelle SIRJACOBS
(Patrimoine industriel
Wallonie-Bruxelles)

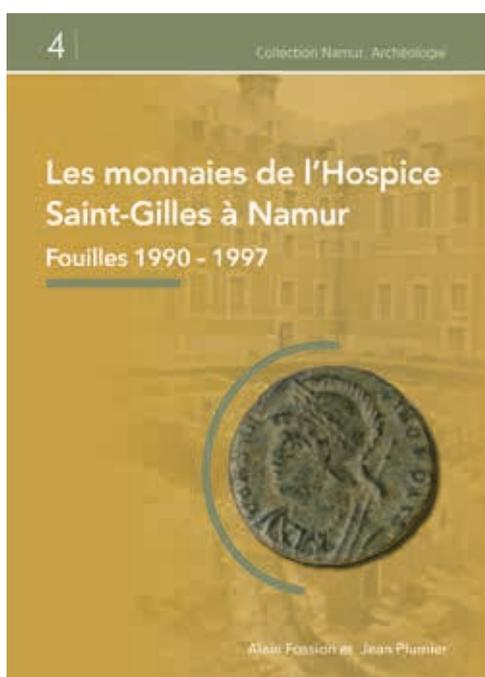
Renseignements

info@patrimoineindustriel.be

<https://patrimoineindustriel.be/fr/cheminees/>

CATALOGUE *LES MONNAIES DE L'HOSPICE SAINT-GILLES À NAMUR. FOUILLES 1990 – 1997*

En 2024, Namur célèbre un événement historique majeur : le tricentenaire de la fin de la reconstruction de l'hospice Saint-Gilles, aujourd'hui siège du Parlement de Wallonie. À cette occasion, une série d'initiatives scientifiques et culturelles sont menées, sous l'égide des Archives de l'État à Namur et avec le soutien de l'AWaP. Parmi elles, un ouvrage remarquable se distingue : le catalogue numismatique exhaustif des monnaies découvertes sur le site de l'hospice Saint-Gilles, une contribution signée par la Société archéologique de Namur (SAN).



Ce catalogue met en lumière le rôle essentiel de la numismatique dans l'interprétation des découvertes archéologiques.

Dominé par le château comtal, l'hospice Saint-Gilles a fait l'objet de nombreuses recherches, dont des fouilles archéologiques préventives, une étude rigoureuse du bâti et des analyses historiques détaillées. Ces travaux ont permis de révéler des vestiges antiques, médiévaux et modernes qui témoignent de l'évolution de ce bâtiment devenu le siège de la démocratie wallonne : l'actuel Parlement de Wallonie.

Le catalogue numismatique proposé par la SAN répertorie 1 279 monnaies découvertes lors des fouilles menées durant les 1990. Grâce à un travail rigoureux mené par Alain Fossion, conservateur du Cabinet numismatique François Cajot, chaque monnaie

est identifiée avec précision et replacée dans son contexte historique.

Cette publication s'impose comme une ressource incontournable pour les chercheurs, numismates et passionnés d'histoire. En plus de retracer les huit siècles d'existence de l'institution hospitalière, ce catalogue met en lumière le rôle essentiel de la numismatique dans l'interprétation des découvertes archéologiques. Un ouvrage de référence, véritable clé de lecture de l'histoire monétaire et sociale de Namur.

En éditant ce catalogue numismatique, la SAN réaffirme son rôle de premier plan dans la publication d'études scientifiques sur le patrimoine historique de la province. Ce travail, qui s'inscrit dans la lignée des contributions de la Société

depuis sa fondation en 1845, constitue une nouvelle pierre à l'édifice du savoir numismatique belge.

Alain Fossion
(SAN)

FOSSION A. & PLUMIER J., 2024. *Les monnaies de l'Hospice Saint-Gilles à Namur. Fouilles 1990 - 1997*. Namur, SAN (Collection Namur. Archéologie, 4). 144 p., 35 €.

Renseignements

Société archéologique de Namur
Rue de Fer 35
5000 Namur
melanie.bertrand@lasan.be
<https://lasan.be>

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES EST RÉFORMÉE ET RENOUVELÉE

Après la présentation de la réforme et de l'installation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) parue dans le dernier numéro de *La Lettre du Patrimoine*, voici à présent quelques interviews d'acteurs de cet organisme.

Geneviève Mohamed, quelles sont vos attributions en tant que Secrétaire permanente ? En quoi consiste concrètement votre travail ?

En tant que Secrétaire permanente de la Commission et avec l'aide de toute l'équipe du Secrétariat, je suis chargée de veiller au bon déroulement des missions qui nous sont confiées, qu'il s'agisse de l'organisation des réunions des différentes instances ou des diverses activités à caractère scientifique. La gestion de la correspondance et du suivi des décisions fait également partie de mes attributions. Je veille aussi à la légalité des avis émis et au respect d'une certaine jurisprudence au sein de la Commission. Cette jurisprudence doit bien sûr pouvoir évoluer avec son temps et la Commission doit mener les réflexions qui s'imposent pour répondre aux enjeux sociétaux qui nous font face, tels que par exemple l'adaptabilité des biens patrimoniaux aux défis énergétiques. Le rôle du Secrétariat est alors d'alimenter la réflexion en se documentant sur le sujet à traiter ou en prenant contact avec des experts extérieurs. Enfin, en tant que Secrétaire permanente, je signe aux côtés du Président tous les avis émis, engageant en cela le nom de la Commission.

Pouvez-vous expliquer aux lecteurs de *La Lettre du Patrimoine* le rôle de la CRMSF ? En quoi se différencie-t-il de celui de l'AWaP ?

Aux termes du Code du Patrimoine, la Commission royale «constitue

un collège scientifique d'avis, multidisciplinaire et indépendant, dont les membres sont désignés par le Gouvernement en fonction de leur expertise et de leur expérience en matière de patrimoine». Elle est donc l'organe qui conseille le Gouvernement wallon en matière de protection et de conservation du patrimoine. Outre cette mission d'avis et de recommandation générale à l'égard du Gouvernement wallon, la Commission intervient également dans les procédures spécifiques de classement, d'autorisation patrimoniale ou encore de permis d'urbanisme. Dans ce cadre, elle rend des avis aux diverses autorités compétentes, qu'il s'agisse en premier lieu de l'AWaP, mais aussi des Fonctionnaires délégués ou des communes. Ces instances peuvent ainsi bénéficier d'un conseil avisé d'un point de vue scientifique, collégial, indépendant mais également gratuit puisque les membres de la Commission royale sont bénévoles. Au contraire de l'AWaP, la Commission ne dispose donc d'aucun pouvoir contraignant, ni subsidiant.

Mathieu Bertrand, vous venez d'être désigné Président de la CRMSF, pour quoi avoir accepté cette responsabilité ? Comment comptez-vous remplir cette fonction ?

J'ai accepté cette responsabilité parce que je suis intimement convaincu que la CRMSF, qui est la plus ancienne instance consultative du royaume, composée d'experts en patrimoine au sens large, est nécessaire au bon fonctionnement démocratique de notre société.

Le rôle d'un Président est de s'assurer, avec la Secrétaire permanente et l'ensemble du Secrétariat, du bon fonctionnement de cette instance et de servir, le cas échéant, de facilitateur et d'interface avec les mondes civil, politique et associatif.

Tout d'abord, je souhaite resserrer des liens positifs entre la CRMSF et l'AWaP. J'aime rappeler que l'AWaP assume le volet opérationnel de la reconnaissance, du maintien et de la mise en valeur de notre patrimoine. Je serai également attentif, en accord avec les Vice-Présidents, à ce que les différentes sections de la Commission puissent en priorité, pour chaque dossier qui leur est soumis - qu'il s'agisse de travaux projetés, de classements éventuels, de questions liées à l'archéologie ou d'une inscription à l'Inventaire régional - rappeler les fondamentaux de la transmission et de l'éthique patrimoniale, et d'enrichir les débats d'une vision transversale et multidisciplinaire, à l'échelle du territoire wallon et au-delà.

Selon vous, quel rôle la CRMSF doit-elle jouer concernant la protection et la conservation du patrimoine ?

La CRMSF est interrogée dans de nombreux cas et le travail ne manque pas. Avec l'aide de son Secrétariat, il lui revient d'épauler le Gouvernement et de rendre des avis constructifs, notamment sur les grands projets et sur la destinée des meilleurs témoins de notre patrimoine protégé.

Depuis ses visites sur le terrain jusqu'au moment de rendre ses avis, la CRMSF est considérée comme la garante des bonnes pratiques pour assurer la conservation et la bonne compréhension de notre patrimoine. Dans le bouillonnement qui accompagne les défis de notre époque, la Commission doit rester une des médiatrices importantes de l'éthique patrimoniale au bénéfice de l'ensemble de la population wallonne.

La protection du patrimoine demeure sans effet si elle n'est pas accompagnée par la sensibilisation et l'information. C'est pourquoi, en plus de sa mission consultative, la CRMSF reste un interlocuteur à l'écoute de la population et des pouvoirs locaux.

La CRMSF donne également l'opportunité à de nombreux étudiants de publier le résultat de leurs recherches dans son *Bulletin* ou ses monographies. Elle propose aussi plusieurs conférences de qualité tout au long de l'année. Par ailleurs, la Commission ambitionne de créer rapidement un groupe de travail sur la thématique de la protection et souhaite pouvoir diffuser le résultat de ses travaux. Elle est également riche en archives et documents qui traitent de l'architecture. Il lui tient à cœur de poursuivre la conservation, la médiation et le partage de ce contenu.

Quelles seront vos priorités de travail ?

Les défis liés au patrimoine sont nombreux, je pense que la CRMSF doit aborder collectivement, avec calme et sérénité, les enjeux sociétaux qui s'imposent pour que le patrimoine demeure un repère et non un obstacle. Pour y arriver, la CRMSF doit être force de propositions. Nous devons expliquer, dialoguer et construire sans cesse un rapport de confiance avec les acteurs, les spectateurs et les usagers du patrimoine.

Il est un fait que les enjeux climatiques et énergétiques sont des incontournables. Le patrimoine est non-délocalisable, il faut donc le protéger en insufflant une culture du risque, en implémentant des plans de sauvegarde des biens culturels et en coordonnant les expertises aux différents niveaux de pouvoirs. La préservation de notre environnement concourt au maintien de notre patrimoine. Nous devons aussi chercher des pistes novatrices et respectueuses pour pouvoir entre autres isoler les biens patrimoniaux et leur permettre, à eux aussi, de réaliser des économies d'énergie.

Si le patrimoine classé doit refléter les emblèmes de notre culture historique et sociétale, le patrimoine plus commun doit pouvoir bénéficier de conseils adaptés en vue de sa sauvegarde et de son adaptation aux enjeux actuels. Le patrimoine doit participer à l'évolution d'une société plus inspirante et respectueuse. Je pense que la CRMSF peut jouer un rôle dans ce sens.

La CRMSF veillera également à accompagner le nouveau Gouvernement, par ses conseils constructifs et éclairés, en vue de la mise en œuvre du volet « patrimoine » de sa Déclaration de Politique régionale.

Anne Guillaume, vous venez d'être renouvelée dans votre rôle de membre de la CRMSF, fonction que vous occupez depuis 10 ans, d'abord à la Chambre provinciale de Liège et puis maintenant à la Section des Monuments et Ensembles architecturaux. Qu'est-ce qui vous a motivé à, à nouveau poser votre candidature ?

Je suis très honorée d'avoir été reconduite dans mon rôle de membre de la CRMSF après 10 ans d'engagement. Ma décision de me porter à nouveau

candidate repose sur deux motivations essentielles.

Tout d'abord, être membre de la CRMSF est une expérience extrêmement enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel. Au fil des années, le travail interdisciplinaire au sein de la Commission m'a en effet permis d'enrichir mes connaissances dans le domaine de la conservation des monuments historiques. Ensuite, j'ai toujours eu à cœur de partager ces acquis et de les mettre au service du patrimoine lors de diverses réunions et à travers les avis que nous formulons.

En tant que membre de la CRMSF, comment contribuez-vous à la protection et à la conservation du patrimoine ?

Je suis architecte et, après avoir collaboré pendant une douzaine d'années dans un bureau bruxellois spécialisé en restauration, j'ai eu l'opportunité de fonder, il y a 3 ans, mon propre bureau, également spécialisé dans la restauration du patrimoine, en partenariat avec deux associés.

Cette aventure professionnelle me permet d'être quotidiennement immergée dans le monde de la conservation du patrimoine et j'ai l'espoir d'être en mesure de partager ces expériences lors des réunions de la CRMSF et ainsi, mettre ma compétence dans ce domaine au service de la collectivité.

Luis Paneca Alba, vous venez d'être désigné membre de la Section des Monuments et Ensembles architecturaux de la CRMSF, pourquoi avoir postulé pour remplir ce mandat ?

Le 30 mai dernier, j'ai eu l'honneur d'être officiellement désigné membre de la CRMSF par le Gouvernement wallon. J'ai accueilli cette nouvelle avec un immense enthousiasme et un profond

sens des responsabilités, reconnaissant de la confiance qui m'a été accordée. Intégrer la plus ancienne instance consultative du royaume en matière de restauration et de conservation du patrimoine bâti est un privilège, particulièrement en raison de mon parcours professionnel.

Après de nombreuses années d'études et d'engagement dans la restauration du patrimoine, d'abord à Cuba, mon pays d'origine, où j'ai réalisé mes études d'architecture, puis en Belgique, où je me suis spécialisé dans la conservation et la restauration du patrimoine culturel immobilier, cette nomination représente une reconnaissance de mon dévouement.

Être sélectionné pour ce mandat est une expérience professionnelle et humaine d'une grande richesse. Cette nomination me permet de m'immerger dans les défis contemporains du patrimoine et de contribuer vivement aux discussions visant à sa préservation et à sa mise en valeur. C'est une opportunité exceptionnelle de participer à la protection de notre héritage culturel wallon.

En tant que membre de la CRMSF, comment espérez-vous relever les défis auxquels le patrimoine est aujourd'hui confronté ?

Notre patrimoine est actuellement confronté à des défis majeurs, qu'il s'agisse de sa préservation, de sa restauration, de son accessibilité, de la sensibilisation du public, du changement climatique ou du financement. Ces défis nécessitent, à mon avis, une approche plus intégrale et une sensibilité accrue de la part des différents acteurs impliqués. Cela inclut les architectes responsables des projets de restauration ou de valorisation du patrimoine, ainsi que les autorités publiques chargées de leur suivi et de leur financement.

Dans une société en constante évolution, souvent de manière imprévisible et rapide, faire face aux défis de notre patrimoine peut être complexe. Les acteurs responsables de la sauvegarde de notre patrimoine doivent développer une conscience profonde et acquérir des connaissances solides pour aborder ces enjeux de manière adéquate. À cet égard, un rôle important doit être joué, de manière collégiale, au sein de la CRMSF, pour accompagner et mettre en lumière les solutions possibles à ces défis. C'est dans ce cadre-là que je souhaite m'impliquer activement, en apportant avec grand plaisir et humilité mes connaissances et mon engagement en faveur de la protection du patrimoine de notre région.

Fernand Collin, vous venez d'être reconduit dans votre rôle de Vice-Président de la Section des Fouilles, qui change de nom et qui devient la Section de l'Archéologie : pourquoi ce changement d'appellation ?

Permettez-moi de souligner l'intérêt d'avoir changé la dénomination de la Section qui de «Fouilles» est devenue «Archéologie». La fouille n'est en fait qu'une étape de l'archéologie qui cherche à comprendre les sociétés passées à partir de leurs traces matérielles. C'est un vaste domaine de recherche trans et interdisciplinaire qui est souvent confronté, en ce qui concerne la CRMSF, à des dilemmes en matière de conservation de vestiges pour les générations futures. En effet, l'archéologie est par nature destructrice par la fouille mais en plus, avec le développement de l'archéologie de prévention, elle intervient souvent dans le contexte destructeur de travaux d'aménagement. Dans une société en constant développement immobilier, il est important d'inscrire l'archéologie dans le bon tempo. La carte archéologique est un outil fondamental pour y parvenir et pour obtenir le

résultat «plus d'archéologie et moins de contraintes» pour les aménageurs.

Qu'est-ce que cela va impliquer dans les travaux de la CRMSF ?

À côté des dossiers ordinaires, la politique d'archéologie préventive ainsi que la place de l'archéologie participative seront très certainement des dossiers examinés par la CRMSF au cours de cette législature. Il conviendra également de veiller à l'opérationnalisation de la carte archéologique, en intégrant dans la réflexion les porteurs de projets.

Et pour terminer, comme l'a indiqué la Ministre du Patrimoine lors de l'installation de la nouvelle Commission le 17 juin dernier, la CRMSF a été rajeunie et féminisée... À titre personnel, je suis très heureux de participer à cette dynamique et je suis convaincu que celle-ci ouvrira de nouvelles opportunités pour la Commission !

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois 13c
4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be
www.crmsf.be

JEUDI? J'PEUX PAS, J'AI PATRIMOINE!

Les amateurs de patrimoine étaient au rendez-vous pour la 5^e édition de cette opération

Les six journées de visites de cet été 2024 étaient complètes! Cette année, les quelque trois-cents participants ont pu visiter ces lieux emblématiques de notre patrimoine wallon:

1. l'exposition *Les aiguilleurs du temps* à l'Archéoforum de Liège;
2. l'église et les orgues de Saint-Loup à Namur;
3. la halle Al'Chair à Namur;

4. le site mégalithique de Wéris à Durbuy;
5. le site du Grand-Hornu à Mons;
6. le site du moulin de Saintes à Tubize.

Ces visites enrichissantes et, pour certaines commentées par des archéologues de l'AWaP, ont permis d'ouvrir les portes de lieux parfois inaccessibles au grand public.



RETOUR SUR L'EXPOSITION CONSACRÉE À L'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

C'est un public de passionnés qui a assisté, le 29 août dernier, au vernissage de l'exposition *Le xx^e siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine*. Cette exposition présentait trente-neuf photographies de Guy Focant, Marie Lambert et Vincent Rocher, tous trois actifs à l'AWaP. On a pu y admirer des édifices situés aux quatre coins de la Wallonie, représentatifs de toutes les typologies de bâtiments et de styles architecturaux variés, offrant un panel complet de la production architecturale wallonne du siècle dernier. Éclectisme, Art nouveau, Art déco, modernisme, postmodernisme, brutalisme ou fonctionnalisme étaient ainsi au programme.

Accessible du 24 juillet au 24 octobre, cette exposition était installée dans les très beaux locaux de l'Espace Wallonie de Bruxelles, implantés à deux pas de la célèbre grand-place. Forte d'un

beau succès, elle a permis d'accueillir quelque cinq-cent-cinquante visiteurs, parmi lesquels de nombreux touristes étrangers qui ont eu l'occasion de découvrir, tout comme les participants au vernissage, un patrimoine parfois encore insoupçonné.

L'exposition, itinérante, a depuis entamé un voyage à travers la Wallonie, qui débute à Beauvechain.

Frédéric MARCHESANI

L'exposition est actuellement visible à la Maison de la mémoire et de la citoyenneté de Beauvechain, rue de la Bruyère Saint-Martin 23 à 1320 Tourinnes-la-Grosse. Elle est accessible jusqu'au 15 décembre les mercredis, samedis et dimanches de 13 h à 18 h.



Vernissage de l'exposition *Le xx^e siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine*, Espace Wallonie, Bruxelles. © AWaP

«LE PATRIMOINE POUR TOUS», RETOUR SUR LES DERNIÈRES JOURNÉES DU PATRIMOINE

La 36^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie a été une nouvelle fois plébiscitée par le public, les 7 et 8 septembre derniers.

Durant ces deux journées visant à rendre le patrimoine le plus accessible possible aux publics à besoins spécifiques, les visiteurs ont arpenté les sites patrimoniaux au gré de leurs envies et d'une foule d'activités. Celles-ci comprenaient des visites et animations classiques mais également des visites et des circuits signés, des découvertes utilisant majoritairement les sens, des propositions en Facile à lire et à comprendre, des circuits en joëlettes ou dispositifs apparentés... Les organisateurs se sont à nouveau mobilisés pour faire de cette édition une réussite. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur implication sans faille.

Quelques chiffres.... Le programme 2024 regroupait près de trois-cents activités réparties dans toutes les provinces et de nombreux sites ont remporté un franc succès, qu'il s'agisse de châteaux,



Inauguration des Journées du Patrimoine 2024 à l'Aula Magna, Louvain-la-Neuve. © SPW/AW&P - V. Rocher

charbonnages, abbayes... C'est par exemple le cas du château de Rixensart, qui a drainé plus de mille visiteurs, ou des nombreuses activités proposées à Tournai et leurs près de mille-neuf-cents visiteurs, qu'il s'agisse de circuits guidés, de visites ou de spectacles. De son côté, le château fort de Fallais a accueilli un très large public dont de nombreux visiteurs à besoins spécifiques, ce qui est également le cas de la villa de Mageroy qui constituait le cadre d'un jeu de rôle largement accessible, sans oublier les circuits signés, nombreux, comme ceux qui ont notamment arpenté les rues de Namur, où les activités proposées ont, à ce stade de la réception des chiffres de fréquentation, comptabilisé plus de mille-huit-cents personnes, tous lieux patrimoniaux confondus.

Cette année, le week-end patrimonial a débuté le vendredi soir à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve par une session protocolaire suivie du spectacle de l'humoriste Kody. Pas loin de mille personnes ont pu profiter d'un moment d'exception grâce aux nombreux dispositifs

mis en place (signalisation accrue et adaptation de la salle renforçant l'accès aux personnes à mobilité réduite, audiodescription, sur-titrage, boucle à induction magnétique et performance chansignée), afin de permettre à tous les publics et plus particulièrement aux publics à besoins spécifiques de passer un très bon moment.

En attendant la prochaine édition des Journées du Patrimoine, la découverte peut se poursuivre au travers du fascicule accompagnant la brochure de 2024, proposant un guide du patrimoine en Facile à lire et à comprendre à destination prioritairement du public présentant des difficultés de compréhension mais également grâce à la labellisation par le bureau de certification Access-i de quinze nouveaux sites patrimoniaux, s'ajoutant ainsi à ceux qui bénéficient d'ores et déjà de ce label.

Rendez-vous est donc pris pour une 37^e édition, en septembre 2025 !

Pas loin de mille personnes ont pu profiter d'un moment d'exception.

L'édition 2025 aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 avril et abordera une sélection de lieux patrimoniaux mettant à l'honneur le patrimoine UNESCO.

En 2025, la Semaine Jeunesse et Patrimoine se penchera sur le «Patrimoine UNESCO»

Depuis 15 ans maintenant, une semaine entière de découvertes patrimoniales est réservée aux élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{re} et 2^e secondaire de l'enseignement général ou spécialisé. L'édition 2025 aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 avril et abordera une sélection de lieux patrimoniaux mettant à l'honneur le patrimoine UNESCO. Ce patrimoine d'exception comprend la Liste du patrimoine mondial ainsi que les biens wallons de la liste indicative de la Belgique, amenés peut-être à l'avenir à être candidats à une inscription sur cette prestigieuse liste. S'y ajoute le patrimoine repris sur la Liste indicative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et le programme Mémoire du Monde.

Un jeu didactique décliné pour chacun des lieux participant à cette 15^e édition sera, cette année encore, développé en partenariat avec l'association Musées et Société en Wallonie. Le programme complet des activités est en cours de préparation et sera envoyé, dès sa finalisation, à toutes les écoles de Wallonie.

Rendez-vous le 1^{er} mai pour la cinquième édition de la Vie de château en famille

Indépendamment des activités proposées au public scolaire, les familles sont également invitées à la découverte de nombreux châteaux wallons, au gré d'activités ludiques et variées.

Le programme est en cours de préparation mais n'hésitez pas, si vous souhaitez participer à l'opération en tant que propriétaire ou gestionnaire d'un château, à nous contacter via journeesdupatrimoine@awap.be.

Stephanie BONATO

La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le quatrième trimestriel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 octobre 2024 au 14 janvier 2025 et est consultable sur un tout nouveau site interactif sur la page de l'Agenda du Patrimoine via le site www.awap.be.

L'inscription d'activités pour le premier trimestre de 2025 (15 janvier - 14 avril) est possible jusqu'au 15 décembre. N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine
Rue Paix-Dieu 1b
4540 Amay
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

SALON ÉDUC – ÉDITION 2024



Salon Éduc, WEX, Marche-en-Famenne. © AWaP

Du 9 au 12 octobre 2024, l'AWaP a participé au Salon Éduc qui accueille, entre autres, les professionnels de l'éducation et les familles.

L'occasion pour l'Agence de mettre en avant ses missions «former» et «sensibiliser». En effet, nos agents étaient présents pour présenter différents projets menés auprès du public scolaire.

- Les formations organisées dans les centres de formations aux métiers du patrimoine avec une démonstration de la technique de la mosaïque.
- Le projet «Adoptons un monument» qui permet aux élèves de 10 à

13 ans d'adopter un monument local et de devenir de véritables acteurs du patrimoine en faisant découvrir, lors de visites guidées, «leur monument» à leur famille, aux enfants des autres classes de l'école...

- L'Archéoforum de Liège, site archéologique situé sous la place Saint-Lambert à Liège, qui propose des visites guidées reprenant l'histoire de la ville de la Préhistoire au XVIII^e siècle.
- La collection jeunesse «Qu'est-ce que?» qui regroupe des carnets ludiques pour expliquer aux enfants de 8 à 12 ans les grandes notions en lien avec le patrimoine de Wallonie.

- La Semaine Jeunesse et Patrimoine 2025 qui offrira aux jeunes l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire de leur région à la découverte d'une vingtaine de lieux patrimoniaux grâce à des visites guidées et animations ludiques.

Les activités pédagogiques proposées par l'AWaP étaient également illustrées dans une nouvelle brochure distribuée sur le stand comme d'autres documentations gratuites.

Un salon riche d'échanges, de rencontres et de propositions!



EXPO
GRATUITE

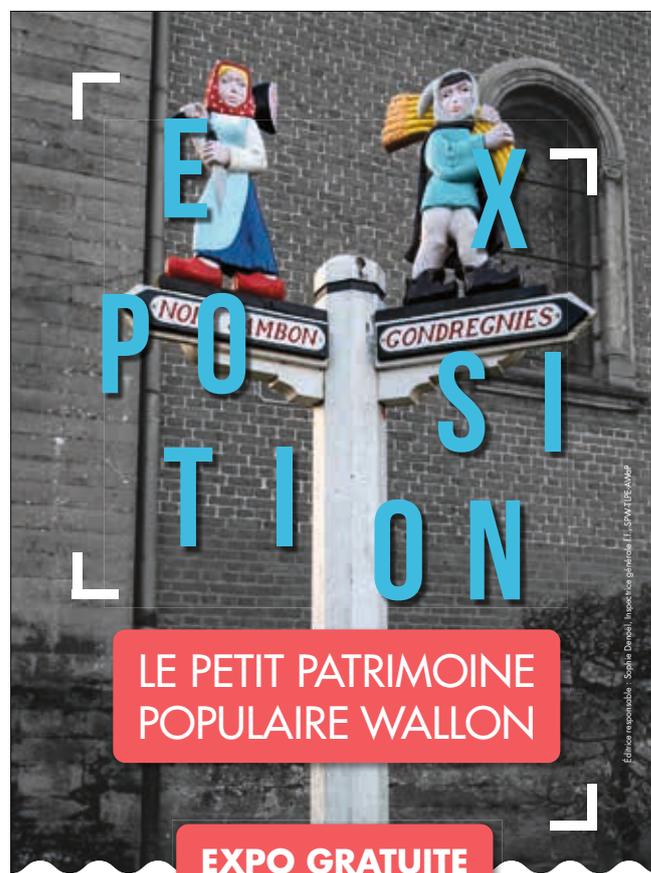
Le **xx^e**
siècle
en
Wallonie

De l'architecture
au patrimoine

Cette exposition de photographies s'inscrit dans une perspective de découverte et se veut accessible à toutes et tous. On y découvrira une sélection de photographies d'édifices et de réalisations situées aux quatre coins de la Wallonie.

Information et réservation :
Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
www.awap.be/expositions





EXPOSITION

LE PETIT PATRIMOINE
POPULAIRE WALLON

EXPO GRATUITE

Le petit patrimoine populaire, un patrimoine collectif qui reflète la mémoire du quotidien de nos ancêtres. Cette exposition de textes et de photographies mettra en avant toutes ses déclinaisons.

Un écran compris dans cette exposition vous permettra de mettre en avant le petit patrimoine populaire de votre commune !

Information et réservation :
Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
www.awap.be/expositions



JOURNÉES D'ARCHÉOLOGIE EN WALLONIE 2024: **L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE DEMAIN.** **REGARDS EXTÉRIEURS À LA WALLONIE** (27 NOVEMBRE)

Chaque année, l'AWaP organise des journées d'études dont deux sont consacrées à l'archéologie en Wallonie. L'une présente un bilan de l'activité archéologique de l'année précédente, l'autre se concentre sur un thème de recherche.

Cette année, pour la journée thématique, le choix d'interroger les voisins sur la manière dont ils envisagent la pratique de l'archéologie préventive dans les décennies à venir s'est imposé.

Face aux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et économiques, quelle place pour l'archéologie préventive ? Quelles sont les adaptations souhaitables ou indispensables ? Quelles sont les menaces qui pèsent le plus sur le futur de l'archéologie préventive ? Sur quels nouveaux outils faudra-t-il compter ?

Pour la France, en 2023, la nouvelle programmation nationale de la recherche archéologique fournit un outil de réflexion. Ce sont seize axes, de la Préhistoire à l'Époque contemporaine qui, sur base des acquis récents, permettent d'orienter, avec des approches diachroniques, les nouveaux questionnements de la recherche actuelle.

Ce sera Christian Cribellier, Conservateur général du patrimoine, Adjoint au sous-directeur de l'archéologie chargé des questions scientifiques de la Sous-direction de l'Archéologie du Ministère de la Culture qui viendra assurer cette présentation.

Ann Degraeve, responsable du Département du patrimoine archéologique, pour la Région de Bruxelles-Capitale et Présidente de l'Europae Archaeologiae Consilium (EAC) donnera son point de vue sur la vision d'avenir de

Bruxelles et sa région dans une perspective européenne.

Pour la Flandre, Vera Ameels, archéologue de l'Agentschap Onroerend Erfgoed présentera les outils tels que les bilans de la recherche qui doivent servir à orienter les futurs projets. Pour ces derniers, une attention particulière sera donnée aux actions éducatives.

Leonard de Wit, attaché au Rijksdienst voor het Cultureel Erfgoed, à Amersfoort, prendra la parole pour les Pays-Bas.

À côté des vues d'ensemble, il a semblé utile de nourrir la réflexion par l'étude de cas qui peuvent donner un aperçu des perspectives à venir.

Un exemple en contexte urbain sera présenté par Guido Faccani, en charge depuis plusieurs années d'une étude préalable complète de l'église Saint-Jean de Mayence. Cette opération d'archéologie renouvelle, entre autres, les questions en suspens sur les débuts de la christianisation à la fin de l'époque romaine sur cette région du *Limes* rhénan. Mais elle est exemplaire en termes de médiation et de chaîne opératoire. Der Chef - Der alte Dom zu Mainz (mainz-alter-dom.de)

En contexte rural, Valentin Chevassu témoignera de la prise en compte de l'impact environnemental dans un paysage sensible de montagne, avec le tronçon autoroutier A9 dans le canton suisse du Valais.

Michel Colardelle, Conservateur général du Patrimoine (honoraire), a été impliqué dans les réflexions qui ont jeté les bases de l'archéologie préventive, au début des années 1980, en France. Riche de son parcours professionnel, qui s'étend de la direction de chantiers archéologiques dont Charavines au bord du lac de Paladru, à plusieurs réalisations muséales, il assurera les conclusions de cette journée.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Renseignements

evenements@awap.be

www.awap.be

27 novembre 2024, de 8h45 à 17h30

Moulins de Beez

Rue du Moulin de Meuse 4

5000 Beez

www.culture.gouv.fr/Thematiques/

[archeologie/Ressources-documentaires/](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/archeologie/Ressources-documentaires/)

[Programmat...](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/archeologie/Ressources-documentaires/Programmat...)

[Programmat...](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/archeologie/Ressources-documentaires/Programmat...)

[Programmat...](http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/archeologie/Ressources-documentaires/Programmat...)

UNE TRIPLE EXPOSITION SOUS LE PATRONAGE DU PARLEMENT DE WALLONIE.

LE SAINT-GILLES 1724 : PARLE-M'EN!

Cette année 2024 est celle du 300^e anniversaire de la fin de la (re)construction du Saint-Gilles (1724) à Namur, actuel Parlement de Wallonie.

A l'initiative des Archives de l'État à Namur, une triple exposition rend tangibles les résultats des études récentes menées en vue de la publication des recherches des années 1990. Deux publications scientifiques paraîtront prochainement dans la série *Études et documents de l'AWaP*.

Le site du Parlement de Wallonie a révélé des traces d'occupation humaine depuis le mésolithique. C'est cependant à la période romaine qu'une densification est observable, ce que les fouilles voisines, du Grognon et de la Maison des Parlementaires, ont confirmé. La présence humaine se maintient ensuite de manière continue jusqu'à nos jours.

L'événement majeur qui conditionne la destinée du quartier depuis le Moyen Âge est la fondation, au centre de l'actuelle emprise du Saint-Gilles, d'un hôpital dit «de Namur» entre 1266 et 1270 par la bourgeoisie locale de la ville, avec le soutien du comte. Après une extension de l'emprise parcellaire de l'établissement, deux reconstructions quasi-intégrales interviennent dans le premier tiers du XVI^e siècle, puis entre 1667 et 1724. Le bâtiment actuel en est le témoin remarquable. Après la fermeture de l'hospice Saint-Gilles en 1965, c'est finalement la Région wallonne qui investit les lieux pour y installer son Parlement dès 1998.

À l'amorce de la restauration du site par les services wallons, une étude d'archéologie du bâti en 1988-1990 et des fouilles



Exposition dans le sous-sol du Parlement de Wallonie, au cœur des vestiges médiévaux. © AWaP.

archéologiques menées principalement en 1990-1991 permettent de prendre connaissance des vestiges de toutes les époques d'occupation du site. Le cellier de l'hôpital primitif et ses abords sont dégagés dans la cour. Très vite, les autorités wallonnes décident de les préserver en les recouvrant d'une dalle et d'en rendre possible la visite. Une recherche historique dans les textes conservés complète la collecte des données en 1997 et 1998.

La triple exposition célébrant le tricentenaire de la reconstruction du Saint-Gilles, bâtiment classé, patrimoine exceptionnel de Wallonie, se tient en parallèle au Parlement de Wallonie-même, au Delta, espace culturel provincial, et aux Archives de l'État à Namur, jusqu'au 15 janvier 2025. Elle est le fruit d'une reprise de l'enquête scientifique entre 2021 et 2024.

Une conférence est proposée ce 12 décembre 2024, à 17 h (La Bourse, place d'Armes - entrée gratuite) et une animation 3D inédite est disponible sur le site Internet.

Emmanuel BODART
(Archives de l'État à Namur) et
Jean PLUMIER

Renseignements

www.sg300.be
Office du Tourisme de Namur
+32 (0)81 24 64 49

Bibliographie

BODART E., CORTEMBOS T. & PLUMIER J., 2011. *Le Saint-Gilles à Namur. De l'hôpital au Parlement wallon*. Namur, AWaP (Carnets du Patrimoine, 83).

BODART E. & PLUMIER J. (dir.), à paraître. *Le Saint-Gilles à Namur. Volume 1. Du Grand Hôpital au Parlement de Wallonie (1270-2024). Histoire et archéologie*. Namur, AWaP (Études et Documents).

FOSSION A. & PLUMIER J., 2024. *Les monnaies de l'Hospice Saint-Gilles à Namur. Fouilles 1990-1997*. Namur, Société archéologique de Namur (Collection Namur. Archéologie, 4).

PLUMIER J. & BODART E., 2024. *Le petit Saint-Gilles illustré. Guide de l'exposition*. Namur, Édition de la Commission Namur Capitale.

LES SGRAFFITES DE LA MAISON DU PEUPLE À PÂTURAGES EN RESTAURATION !



DÉFINITION

Remplace quatre mots manquants à leur juste place dans la définition du sgraffite.

décor

monument

mortier

griffé

Le terme « sgraffite » provient du mot italien « sgraffito » qui signifie « » ou « égratigné ».

Cela consiste à dégager différentes couches de coloré dans la masse par grattage.

Au-delà du pur graphique, le sgraffite développe un discours, qui, dans le cas de l'Art nouveau, vise des préoccupations esthétiques mais aussi culturelles et sociétales, en lien avec l'époque et le lieu du



Maison du peuple à Pâturages, Colfontaine. © AWaP



CHOISIR LA BONNE RÉPONSE

Paul Cauchies (1875-1952), architecte, peintre et décorateur belge, figure marquante de l'Art nouveau, a réalisé le sgraffite central de la Maison du peuple. Cette œuvre représente un triomphe. Lequel ?

le triomphe du travail

le triomphe du repos



RETROUVE LES MOTS CACHÉS DANS LA GRILLE ET DÉCOUVRE LA PHRASE MYSTÈRE

T	E	T	I	F	F	A	R	G	S
N	R	P	D	R	C	H	E	R	E
E	O	A	E	E	C	H	E	M	G
M	C	W	G	S	R	U	N	E	A
U	E	A	R	T	E	A	I	T	R
N	D	G	A	A	U	I	P	H	U
O	R	L	D	U	L	E	A	O	T
M	E	C	A	R	M	D	T	D	A
E	M	A	T	A	O	A	R	E	P
F	E	U	I	T	R	N	I	S	S
F	D	C	O	I	T	U	M	N	E
I	E	H	N	O	I	B	O	O	T
R	S	I	T	N	E	E	I	D	E
G	O	E	U	V	R	E	N	F	O
H	I	S	T	O	I	R	E	I	N

ART • DECOR • CAUCHIES • GRIFFE •
 DEGRADATION • HISTOIRE • MORTIER •
 MONUMENT • PATRIMOINE • ŒUVRE •
 REMEDES • PATURAGES • SGRAFFITE •
 RESTAURATION • AWAP • METHODES



DÉCHIFFRE LES DEUX CODES

Si 1=A et 26=Z, déchiffre les deux codes suivants et retrouve ainsi les mots qui apparaissent sur les sgraffites situés sous les appuis de fenêtre de l'étage de la Maison du peuple.

16.18.15.7.18.5.19:

21.14.9.15.14:

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Sophie Denoël,
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine
Associations

Mise en page

stereotype

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse lalettredupatrimoine@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
Rue du Moulin de Meuse 4 - 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-228-7



9 782390 382287

La Lettre du Patrimoine n° 76 10 | 11 | 12 2024

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 10 octobre 2024

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2024/14.407/25